

CHRONIQUE VICINALE NAMUROISE

A TRAVERS LA PRESSE DE L'EPOQUE

1900-1906

JACQUES DUPONT

CHRONIQUE VICINALE NAMUROISE

A TRAVERS LA PRESSE DE L'EPOQUE

1900-1906

JACQUES DUPONT

AVANT-PROPOS

La période faisant l'objet du présent fascicule est assez fertile en événements:

En 1901 sera inaugurée la ligne de Salzinnes à l'Hôtel-Citadelle, qui recevra quelques jours après la visite du Prince Albert.

1902 verra l'inauguration de la ligne Namur-Forville.

Signalons aussi le prolongement jusque Profondeville de la ligne Saint-Gérard-Malonne-Namur-Wépion.

En ce qui concerne les lignes rurales:

De nombreux débats auront lieu au Conseil Provincial de Namur, à la suite desquels seront créées les lignes Lesves-Warnant, Dinant-Florennes, Burdinne-Bierwart-Huy, Courrière-Ben-Ahin, Chimay-Cul-des-Sarts, Couvin-Petite Chapelle.

Des propositions pour la création d'autres lignes seront rejetées par le Gouvernement ou l'administration des Vicinaux.

En ce qui concerne le réseau urbain:

Dès 1901, d'innombrables discussions, palabres, réunions de commissions, enquêtes diverses, se dérouleront au sujet de l'établissement des tramways urbains.

Des échanges de vues parfois virulents animeront les réunions du Conseil Communal de Namur.

Beaucoup d'encre coulera encore avant la réalisation du réseau des trams à Namur qui ne verront le jour qu'en...1909.

L'AMI DE L'ORDRE 2/1/1900

MALONNE UNE FEMME ECRASEE PAR LE TRAM

Ce jour, vers 7 heures du soir, une jeune fille de Malonne, Louise Chateclair, a été écrasée par le tram au Fond de Malonne derrière le Moulin.

On suppose que la malheureuse, un peu simplote, s'est perdue dans l'obscurité. Elle était âgée de 22 à 23 ans.

L'AMI DE L'ORDRE 15/1/1900

UNE NOUVELLE LIGNE VICINALE

L'adjudication pour la construction de la nouvelle ligne vicinale de Poix à Paliseul vient d'avoir lieu.

L'entreprise échoit à un habitant de La Hestre qui a soumissionné pour la somme de 615.820 francs.

La ligne comporte un tracé de 28 kilomètres, la plus grande partie à travers bois.

L'AMI DE L'ORDRE 25/1/1900

LIGNE VICINALE MARCHE-BASTOGNE-MARTELANGE

Par arrêté royal, la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux est autorisée à exploiter à titre de partie intégrante de la ligne vicinale Marche-Bastogne-Martelange la partie de cette ligne s'étendant sur le territoire des communes de Champion et de Tenneville, ainsi que celle s'étendant sur le territoire des communes de Waha et de Marche.

L'AMI DE L'ORDRE 12/3/1900

BEAURAING UN VICINAL

La construction d'un vicinal Beauraing-Givet, retardée jusqu'ici à cause de l'opposition systématique apportée par les autorités militaires françaises, semble devoir se réaliser très prochainement.

Par suite du déclassement des forts de Givet, le génie militaire français n'aura plus à s'occuper de cette affaire.

L'administration des chemins de fer vicinaux belges, certaine cette fois d'aboutir, vient d'envoyer à Givet un de ses ingénieurs, chargé de

tous pouvoirs afin de s'aboucher avec les autorités de cette ville pour qu'elles délibèrent sur les dispositions à prendre en vue de la construction de ce vicinal.

Dans sa dernière séance, le conseil communal de Beauraing a décidé de faire une demande en haut lieu pour qu'on reprenne immédiatement les études du tracé.

La nouvelle ligne rendrait d'importants services à Beauraing, Wancennes, Javingue-Sevry, Felenne, Winenne, Dion, etc., communes qui, à l'exception de Beauraing, ne sont desservies par aucune voie ferrée.

L'AMI DE L'ORDRE 15/3/1900

PROLONGEMENT DU VICINAL

Par arrêté du 7 mars, inséré au Moniteur de ce jour, la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux a été déclarée concessionnaire du prolongement de Wépion à Profondeville du chemin de fer vicinal de Wépion-Namur-Malonne-Saint-Gérard.

Le délai d'exécution est fixé à un an à compter de la date du présent arrêté. X

L'AMI DE L'ORDRE 17/3/1900

UN NOUVEAU VICINAL

La question du vicinal Bomal-Manhay et Melreux-Manhay a fait un grand pas.

Les soumissions des communes doivent s'élever à 520.000 frs. Ce chiffre est dépassé, nous assure-t-on. X

A bientôt l'établissement de ce tram si nécessaire et tant désiré.

NOVILLE-LES-BOIS

Des faits graves se sont passés l'avant-dernière nuit sur les travaux du vicinal Namur-Forville, à Noville-les-Bois.

Des inconnus ont mis en mouvement une rame de wagons en stationnement sur une pente très rapide. Les véhicules prirent rapidement une allure désordonnée et finalement déraillèrent. Un wagon a été pulvérisé, d'autres sont endommagés. Une enquête est ouverte.

L'AMI DE L'ORDRE 13/6/1900

MALONNE VOL AUX CHEMINS DE FER VICINAUX

Un vol d'une audace inouïe vient d'être commis au préjudice de la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux.

L'avant-dernière nuit, des malandrains se sont introduits par effraction et escalade dans les bâtiments des Chemins de Fer Vicinaux à Malonne.

Ils ont ouvert le coffre-fort de la Société et ont enlevé le contenu représentant une somme assez importante.

Le Parquet de Namur a fait hier une descente sur les lieux et la gendarmerie continue les recherches.

Comme on se le rappelle, un vol de ce genre a eu lieu à la même place et dans les mêmes circonstances il y a deux ou trois ans et on ne parvint pas à saisir les coupables qui n'en sont pas à leur coup d'essai.

L'AMI DE L'ORDRE 21/6/1900

CONSEIL PROVINCIAL DE NAMUR

A la séance du 20 juin, Monsieur de Jacquier de Rosée a demandé à Monsieur le Gouverneur de faire tous ses efforts pour décider la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux à construire le plus tôt possible la ligne de Warnant à Leffe.

Il demande également à Monsieur le Gouverneur de faire les démarches les plus pressantes en faveur de la prise en considération du chemin de fer vicinal Dinant-Florennes .

Monsieur le Gouverneur promet son appui le plus bienveillant.

L'AMI DE L'ORDRE 22/6/1900

VICINAL WARNANT-LESVES-FOSSES

Monsieur de Jacquier de Rosée nous prie de rectifier notre compte-rendu d'hier.

Il s'agit de la ligne de Warnant à Lesves et Fosses, passant par le village de Bioul qui est la commune la plus importante du canton de Dinant.

Nous souhaitons que satisfaction soit bientôt donnée à l'honorable conseiller et aux populations qui attendent impatiemment cette nouvelle ligne ferrée.

L'AMI DE L'ORDRE 16/7/1900
FUNICULAIRE DE NAMUR TARIFF

Prix par personne à la montée: 0,50.

Prix par personne à la descente: 0,10.

On peut se procurer, au prix de 2 frs 50, des cartes d'abonnement variables pour toute une famille et pour toute la saison et donnant droit à une réduction de 50% à la montée.

Des cartes d'abonnement sont à la disposition du public aux deux stations du funiculaire.

Sociétés: Toute société composée de 24 personnes au moins a droit à une réduction de 50 % à la montée.

L'administration se réserve le droit de déterminer les heures de départs les jours où des fêtes sont données sur le plateau de la Citadelle.

L'AMI DE L'ORDRE 22/7/1900
AUX CHEMINS DE FER VICINAUX

A l'occasion des courses de chevaux qui auront lieu à Baucé (Malonne), des trams spéciaux partiront de Namur-Station les mardi 24 et jeudi 26 juillet, à 11 heures 05, 12 h. 43, 13 h. 15, 13 h. 45, 14 h. 05 et 14 h. 25.

Les trams pour le retour partiront du champ de courses immédiatement après la dernière course.

L'AMI DE L'ORDRE 30/7/1900
TOMBEE DU TRAM

Une fillette de dix ans, l'enfant des époux Etienne, des Balances à Salzinnes, qui se trouvait hier sur le tram de Namur-Malonne de 8 heures 1/2 est tombée de celui-ci rue Lelièvre.

Mr Liégeois, qui a été témoin de l'accident s'élança au secours de la petite fille qui ne donnait plus signe de vie et la transporta chez lui, où les docteurs Fronville et Collin furent appelés.

Heureusement, la victime n'était que dans un profond évanouissement et elle ne portait qu'une blessure légère à la tempe.

L'AMI DE L'ORDRE 16/8/1900

IMPRUDENCE FATALE

Mardi, un étranger qui se trouvait dans le tram de Namur-Wépion de 8 heures du soir, voulut descendre du tram encore en marche près du Kursaal.

Le voyageur tomba et son paletot s'accrochant au garde corps du tram, il fut traîné sur une certaine distance entre le marchepied et le sol.

Heureusement, le machiniste put stopper son convoi et le voyageur fut dégagé. Il reçut les soins des docteurs Ramwez et Martin qui ordonnèrent son transfert à la clinique de Jambes.

La victime, âgée de 56 ans, a une hanche déboîtée et des contusions aux jambes. Son état est grave.

L'AMI DE L'ORDRE 18/8/1900

ACCIDENT DE TRAM A WEPION

Hier, vers 5 heures 30 après-midi, un accident de tram s'est produit à Wépion, au passage à niveau situé entre la Pairelle et le Fourneau.

Une voiture attelée d'un cheval dans laquelle se trouvaient deux Messieurs a été atteinte par le tram, renversée et mise en pièces.

Les Messieurs, projetés violemment sur le sol, sont heureusement sortis indemnes ainsi que le cheval qui avait été renversé.

L'AMI DE L'ORDRE 22/8/1900

TERRIBLE ORAGE

Lundi, la circulation du tram de Wépion a été interrompue pendant quelque temps, la voie étant obstruée de terres et de pierres provenant de la Montagne du Holà.

L'AMI DE L'ORDRE 23/8/1900

DORMEUR VOLE

Hier matin, un chauffeur du chemin de fer venu de Schaerbeek, s'était endormi au bord de la passerelle du vicinal, en Grognon.

Quand il se réveilla, il constata que pendant son sommeil on lui avait volé sa montre.

Plainte a été déposée à la police.

L'AMI DE L'ORDRE 28/8/1900

CHEMIN DE FER VICINAL COURCELLES-INCOURT-GENBLOUX

Nous apprenons que la section de Chaumont-Gistoux-Genbloux du chemin de fer vicinal Courcelles-Incourt-Genbloux sera livrée à l'exploitation le 1er septembre prochain, pour le service des voyageurs et des marchandises.

L'AMI DE L'ORDRE 8/9/1900

VICTIME DE SON IMPRUDENCE

Vendredi vers 2 heures 30, Mme Alphonse Etienne, se trouvant sur le tram de St-Gérard, a voulu descendre à l'approche du point d'arrêt des Balances alors que le tram était encore en marche.

La malheureuse qui attend famille, tomba et se cassa le pied gauche.

Elle a reçu les soins du docteur Fronville.

Madame Etienne, dont le mari est débardeur, est âgée de 36 ans et mère de sept enfants.

LIGNE VICINALE NAMUR-FORVILLE

Nous recevons la lettre suivante de Monsieur de Burlet, directeur général de la S.N.C.V. :

"Votre correspondant d'Eghezée a raison de se plaindre de la lenteur que subit la section de Namur à Champion du chemin de fer vicinal de Forville. Nous la déplorons comme lui.

Il y a des expropriations judiciaires entamées depuis le mois de novembre 1899 et nous attendons les jugements. Dans plusieurs de ces instances, les rapports ne sont pas encore déposés.

Il y a hélas des lenteurs inévitables contre lesquelles nous ne pouvons rien.

Nous espérons être en mesure d'assurer le transport des betteraves pendant la campagne sucrière qui va s'ouvrir, sur la partie de la ligne qui est à peu près terminée entre Forville et Champion."

L'AMI DE L'ORDRE 14/9/1900

PAUVRE TOUTOU

Hier, vers 6 heures du soir, le tram de Namur-Wépion allait s'engager sur la passerelle du Grognon, lorsqu'un chien voulut traverser les rails.

La pauvre bête fut atteinte par le tram et littéralement coupée en deux.

L'AMI DE L'ORDRE 4/10/1900

ACCIDENT DE VOITURE PLACE DE LA GARE

Ce jeudi, vers 7 heures 30, le cheval de la voiture de Mr Salvator, boucher, effrayé par un tram qui se mettait en marche, renversa la voiture jetant Mr Salvador et une dame qui l'accompagnait sous le tram entre deux voitures.

Tous deux auraient été écrasés si l'agent de police Baus qui avait vu l'accident n'avait crié au machiniste d'arrêter le tram. Grâce à cette présence d'esprit, le machiniste put arrêter immédiatement sa machine et Mr Salvador et sa compagne en furent quittes pour une forte commotion.

La voiture, un cabriolet, a été mal arrangée dans sa chute.

L'AMI DE L'ORDRE 8/10/1900

HORAIRE DES TRAMS VICINAUX

Lignes figurant à cet horaire:

- 1) Wépion-Namur-Malonne-St-Gérard.
- 2) Namur-Onoz-Spy-Fleurus.
- 3) Saint-Denis-Bovesse-Eghezée.
- 4) Andenne-Huy.
- 5) Samson (Grand-Moinil) - Andenne.
- 6) Andenne-Sorée.
- 7) Eghezée-Bierwart-Andenne.
- 8) Melreux-Laroche.

L'AMI DE L'ORDRE 31/10/1900

AUX VICINAUX DE NAMUR

Le jour de la Toussaint, des trams supplémentaires partiront de la place de la Gare, de la place Louise-Marie et de Namur-Sainte-Croix, vers le Cimetière de Belgrade et vice-versa, toutes les vingt minutes à partir de 11 heures.

L'AMI DE L'ORDRE 25/11/1900

VOL IMPORTANT A LA CITADELLE

Il y a quelques jours, des malfaiteurs ont enlevé le double cable servant à transmettre la force motrice au chemin de fer funiculaire de la Citadelle.

Ces cables formés de nombreux fils de cuivre ont un centimètre de diamètre et une longueur de 400 mètres chacun.

On estime qu'il y en a pour 1.100 francs environ.

Une enquête est ouverte.

L'AMI DE L'ORDRE 10/12/1900

LE PREMIER SERVICE PUBLIC D'AUTOMOBILES

Le premier service public d'automobiles vient d'être inauguré dans l'Entre Sambre et Meuse.

Le point de départ est Malonne-Fort, au dépôt du tram vicinal.

Les omnibus desservent Floreffe, Sart-St-Laurent et de là se rendent à Fosses en évitant le coude énorme que trace la voie ferrée qui passe par Tamines. Les omnibus à vapeur contiennent 20 places.

On sait qu'une cinquantaine de concessions sont demandées sur divers points du territoire.

L'AMI DE L'ORDRE 19/12/1900

SPY INCENDIE

Dimanche soir, un incendie a réduit en cendres au dépôt du Vicinal Namur-Fleurus deux habitations des employés et leur mobilier, ainsi que le magasin à pétrole.

L'AMI DE L'ORDRE 19/1/1901
SERVICE PUBLIC D'AUTOMOBILES

Le Gouvernement avait autorisé l'établissement d'un service de messageries entre Malonne et Fosses, par la Station de Floreffe.

Après quelques jours d'exploitation, ce service a été supprimé à cause des dépenses trop élevées qu'il occasionnait.

L'AMI DE L'ORDRE 21/1/1901
SERVICE D'AUTOMOBILES

Nous avons signalé que le service d'automobiles inauguré entre Fosses et Malonne avait été supprimé.

Mr Opperman, ingénieur à Saint-Servais nous écrit qu'il n'en est rien.

Il y a eu simplement quelques jours d'arrêt par suite du verglas.

L'AMI DE L'ORDRE 11/2/1901
LA TRACTION ELECTRIQUE

Un ingénieur belge, Mr Dulait, en collaboration avec deux ingénieurs russes, vient, dit le Soir, de découvrir un système de traction électrique qui supprime trolleys, caniveaux, voitures conductrices même.

La traction se produit sur rails sans aucun contact extérieur.

Acceptons-en l'augure.

L'AMI DE L'ORDRE 13/2/1901
VICINAL COUVIN-LE BRULY

On sait que le chemin de fer vicinal de Couvin-Bruly-Petite Chapelle sera raccordé au vicinal de Rocroi au Tremblois et qu'il avait été question de placer un troisième rail sur la première de ces lignes pour permettre aux wagons de la ligne Tremblois-Rocroi d'arriver jusque Couvin, l'écartement de la voie ferrée française étant plus étroit que celui de la voie belge.

L'autorité militaire française vient d'autoriser la transformation envoie d'un mètre d'écartement de la ligne du Tremblois à la frontière et l'établissement d'un troisième rail sur le vicinal belge ne sera pas nécessaire. C'est une économie importante.

L'AMI DE L'ORDRE 3/3/1901

UN VICINAL S.V.P.

On nous écrit du Condroz:

" Les habitants de plus de quinze communes condruziennes sollicitent depuis des années l'établissement d'une ligne vicinale de Soree à Melreux, via Harvelange, Porcheresse, Barvaux et comme Soeur Anne, ils ne voient rien venir.

De Ciney à Melreux, soit 30 kilomètres, le voyageur ne rencontre ni chemin de fer ni ligne vicinale. Il devra voyager comme au bon vieux temps. La construction de la ligne, outre qu'elle fournira du travail à nombre de bras inoccupés, provoquera l'ouverture de carrières, la création de fours à chaux et de briquetteries, ainsi que le développement d'autres industries, qui, une fois le nouveau moyen de transport rapide établi, pourraient continuer à subsister."

L'AMI DE L'ORDRE 8/3/1901

RENCONTRE D'UN TRAM ET D'UN CHARriot

Un chariot tiré par un cheval conduit par le nommé Nicolas Q., meunier à Lesves est allé buter contre le tram.

Le cheval et le véhicule ont été renversés et le meunier projeté hors de la charrette. Ni l'homme ni le cheval n'ont été blessés. Un disque et un paravent du tram ont été brisés.

L'accident est imputable à la frayeur qui saisit le cheval à l'approche du tram.

P.V. a été dressé à charge du conducteur que le règlement de roulage des véhicules oblige à se trouver à la tête du cheval.

L'AMI DE L'ORDRE 11/3/1901

LE VICINAL NAMUR-FORVILLE

Lettre adressée par la Chambre du Commerce à M. le Ministre des Chemins de Fer.

Il nous revient que la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux vous soumettra prochainement un nouveau tracé pour faire aboutir à la place de la Gare la ligne Namur-Forville. Dans son tracé, la S.N.C.V., pour économiser quelques milliers de francs, au lieu d'entrer en ville par le Pont de Louvain, suivrait les terre-plains du boulevard du Nord et rejoindrait la ligne de Spy-Onoz pour franchir le pont de Sainte-Croix.

Outre que l'exécution de ce projet serait très préjudiciable aux intérêts de notre ville, il serait également dangereux au point de vue de la sécurité des voyageurs. En effet, le tram de la ligne Spy-Onoz entre en ville par le Pont de Sainte-Croix (endroit reconnu très dangereux à cause de la courbe et de la pente), la société nationale voudrait également y faire passer ceux de la ligne Namur-Forville et dans un avenir très rapproché ceux de Namur-Ferwez devraient suivre la même voie. Les trams de trois lignes différentes devraient donc passer par la même voie, puis franchir le pont et entrer en ville.

La Chambre de Commerce ose espérer, Monsieur le Ministre, que vous refuserez d'appuyer le nouveau projet de la S.N.C.V.

La rumeur publique nous apprend d'autre part que cette dernière Société a l'intention de céder l'exploitation de cette ligne à la Compagnie du Nord sans adjudication publique. Ce système léserait certainement les actionnaires de la ligne, car il écarterait la concurrence.

Comme exploitante de la ligne Andenne-Eghezée et du chemin de fer d'Andenne à Namur, la compagnie du Nord a des intérêts contraires à ceux de la ligne Namur-Forville. Elle sera donc portée à détourner le trafic de cette ligne pour favoriser celle de Namur-Andenne lui appartenant, par exemple en établissant des horaires qui rendront les correspondances difficiles (ce qui existe déjà à Eghezée) ou bien l'octroi de concessions ou avantages de toute nature pour les marchandises.

De plus, le contact à Namur-Station de la puissante compagnie du Nord avec d'autres exploitants ne peut être que préjudiciable à la bonne entente des services. Le service commercial et les échanges seront moins importants et plus réalisables à la station-jonction de Forville.

Quant au préjudice que pourrait causer à la Compagnie du Nord Belge l'exploitation de cette section par des particuliers, il est sans importance pour cette société dont les recettes se chiffrent par millions.

Nous vous prions donc, Monsieur le Ministre, de bien vouloir intervenir auprès de la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux pour qu'elle mette en adjudication publique l'exploitation de la ligne qui nous occupe et qu'elle rejette toute idée de remettre cette ligne de la main à la main ou de favoriser la compagnie du Nord de quelque façon que ce soit.

Dans l'espoir... Le Président: J. Bister. Le secrétaire: A. Villers.

L'AMI DE L'ORDRE 18/3/1901
UNE NOUVELLE LIGNE VICINALE

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons une bonne nouvelle. La ligne vicinale de Courrière à Ben-Ahin est, paraît-il décidée.

L'AMI DE L'ORDRE 24/3/1901

LE CHEMIN DE FER VICINAL DU CONDROZ

L'autorité militaire ne s'oppose plus à l'établissement de la ligne vicinale Courrière-Ohey-Ben-Ahin, aux conditions suivantes:

- 1) En cas de mobilisation, la société fera transporter à première réquisition de l'autorité militaire tout le matériel roulant de la ligne sur des voies de garage créées ou à créer à l'intérieur de la tête de pont de Namur.
- 2) Sur la même réquisition, la société fera enlever et replier en arrière la partie de voies (rails et traverses) comprise entre Courrière et Ohey. Elle fera détruire ce matériel par le feu s'il n'est pas possible de le soustraire à l'ennemi.
- 3) En même temps que l'on construira la ligne, des mesures seront prises pour assurer éventuellement sa destruction en deux points choisis d'une part entre Courrière et Ohey et d'autre part vers Ben-Ahin.

Nous sommes heureux de ce changement dans les idées du département de la guerre et serions plus heureux encore si M. le Ministre voulait bien en faire bénéficier également un autre projet arrêté depuis des années: le prolongement jusque Ciney de la ligne Andenne-Sorée qui relierait ainsi le centre le plus industriel au centre le plus commercial du Condroz.

L'AMI DE L'ORDRE 6/4/1901

ACCIDENT DE TRAM A LA PLANTE

Hier, lundi matin vers 11 heures, le domestique d'un négociant de Namur conduisait des marchandises dans une carriole attelée d'un cheval et dans laquelle il était assis.

Non loin de la Brasserie Balon, le conducteur qui n'avait pas aperçu le tram venant de Namur alla donner contre celui-ci qui renversa le véhicule en bas duquel notre homme fut projeté.

La carriole fut brisée mais heureusement son conducteur sortit indemne de l'accident.

L'AMI DE L'ORDRE 16/4/1901

A LA CITADELLE

MM. Peduzy, les entrepreneurs namurois bien connus, chargés de la construction du Palais Forestier, sont également chargés de la

construction du chemin de fer vicinal qui partira de l'église de Salzinnes pour aboutir au plateau de la Citadelle en passant par le Milieu du Monde.

Il est à souhaiter que le beau temps revienne sans tarder pour permettre à MM. Peduzy de mener rondement et simultanément ces deux importants travaux.

L'AMI DE L'ORDRE 21/4/1901

CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR

Le Vicinal de la Citadelle

Mr Grafé signale que le vicinal qu'on construit pour avoir accès à la Citadelle longe le mur de l'école communale de Salzinnes. Il y a là un danger pour les enfants et il serait préférable que la ligne soit transportée de l'autre côté de la rue.

M. le Bourgmestre explique que la ligne étant construite presque toute sur des routes de l'Etat, la Ville n'a pas été consultée. C'est regrettable, mais il est sans doute trop tard.

Mr Lemaitre se demande si la construction du vicinal ne compromettra pas la mise en activité du funiculaire.

Mr le Bourgmestre fait remarquer que ce sont deux sociétés tout-à-fait différentes.

L'AMI DE L'ORDRE 23/4/1901

LE TRAM SALZINNES-CITADELLE

Les travaux de construction de ce nouveau tramway ont été adjugés à MM. Peduzy & fils pour la somme de 23.000 francs.

Ces travaux, ainsi que ceux du Palais Forestier sont déjà commencés et ils sont lestement conduits.

L'AMI DE L'ORDRE 2/5/1901

LE FUNICULAIRE

On nous annonce que le funiculaire fonctionnera très prochainement. Un groupe se constitue pour l'exploitation et la Société Namur-Citadelle prend les dispositions voulues pour mettre le tout en bon état de fonctionnement.

A-t'on décrié ce pauvre funiculaire ? Si l'on doit reconnaître que le service a longtemps laissé à désirer, on doit constater que son installation est faite dans des conditions de sécurité et de facilité que nous envient les exploitations similaires.

Aujourd'hui, un nouveau câble en acier va être installé. De l'avis des ingénieurs compétents, il est dix ou douze fois plus fort que ne l'exige la traction qu'il effectue. Le renouvellement de cet important organe garantit le bon fonctionnement et la sécurité de notre funiculaire.

D'autre part, les prix pour la montée et la descente sont ramenés à des taux accessibles à toutes les bourses et la gratuité sera accordée aux personnes qui s'intéresseront d'une minime façon dans l'exploitation.

L'AMI DE L'ORDRE 9/5/1901
FORVILLE TRISTE ACCIDENT

Un ouvrier, Joseph Poskin, de Forville, marié et père de 3 enfants en bas âge, travaillant à la construction du chemin de fer vicinal de Namur à Forville, tomba d'un wagon qu'une locomotive conduisait au chargement.

Les roues des autres wagons lui passèrent sur les jambes qu'elles lui coupèrent à hauteur des cuisses.

L'amputation a été faite par les docteurs de Noville-les-Bois et de Forville. Le malheureux est jusque maintenant dans un état satisfaisant.

L'AMI DE L'ORDRE 13/5/1901
L'ACCIDENT DE FORVILLE

Monsieur Poskin, victime de l'accident dont nous avons parlé, va très bien. Sauf complications, il pourra guérir.

Il a subi l'opération avec un courage héroïque, car il était doué d'une santé de fer.

L'opération, faite par le docteur Mottart de Hannut, a très bien réussi.

L'AMI DE L'ORDRE 23/5/1901
LE FUNICULAIRE MARCHERA

Le Funiculaire marchera si les namurois y tiennent.

Il suffirait de s'engager à verser une fois le montant d'une coupure de vingt francs ou de souscrire un titre de 100 francs pour avoir durant toute l'année le parcours gratuit sur le Funiculaire et toucher même un dividende d'une certaine importance.

Une société anonyme à l'instar de Namur Promenades se constituera. 15.000 francs sont déjà assurés sur un capital de 30.000 frs. On trouvera aisément à Namur ou dans les environs 150 souscripteurs de 100 frs ou 750 amateurs d'une coupure de 20 frs, et ce curieux et intéressant moyen de transport que tout étranger veut éprouver reverra les succès d'antan qui lui ont valu en une saison 78.000 voyageurs.

Ajoutons y l'attrait de l'exposition agricole et l'exploitation de l'hôtel Citadelle, hiver comme été et cette attraction namuroise reflourira.

L'AMI DE L'ORDRE 29/5/1901

COUVIN

Un arrêté royal du 20 mai vient d'accorder la concession de la ligne Couvin-Bruly-Petite Chapelle à la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux.

Le délai d'exécution est fixé à deux ans.

L'AMI DE L'ORDRE 10/6/1901

LE TRAM DE LA CITADELLE

Le tram de la Citadelle arrive aujourd'hui à l'entrée du Grand-Hôtel. C'est dire que cet important travail, conduit avec leur activité habituelle par les entrepreneurs, MM. Peduzy, est déjà terminé.

On assure que le nouveau tram pourra être mis en exploitation le 15 courant, c'est-à-dire quinze jours plus tôt que la date fixée.

L'AMI DE L'ORDRE 28/6/1901

AUX VICINAUX

Les actionnaires de la S.N.C.V. ont été convoqués à une assemblée générale extraordinaire pour procéder à la nomination d'un administrateur en remplacement de Mr Delval, député permanent du Hainaut, décédé dernièrement.

Mr De Bruyn a été élu par environ 54.000, voix.

Mr De Bruyn rentre donc au conseil d'administration des Vicinaux, conseil qu'il avait présidé depuis la création de la Société jusqu'à son entrée au Ministère.

L'AMI DE L'ORDRE 29/6/1901

CONSEIL COMMUNAL DU 28 JUIN

Monsieur Grafé voudrait savoir où en est la question du Funiculaire. A-t'on demandé à Namur-Citadelle d'exécuter ses engagements?

Le Bourgmestre: Des demandes pressantes et réitérées ont été faites à Namur-Citadelle. La Société est animée de bonnes intentions, mais jusqu'ici il n'y a rien de fait.

Monsieur Golenvaux: C'est une question capitale qui intéresse la Ville.

Monsieur Legros dit qu'une société serait constituée depuis hier pour exploiter le Funiculaire.

Le Bourgmestre: Dans ce cas, nous n'avons rien d'autre à faire qu'à attendre et presser Namur-Citadelle.

Monsieur Procès qui vient d'arriver annonce qu'une société a été fondée en vue de l'exploitation du Funiculaire. Elle s'est mise en rapport avec Namur-Citadelle et à très bref délai on pourra se mettre à l'oeuvre.

L'AMI DE L'ORDRE 30/6/1901

TRAM DE NAMUR-CITADELLE

Horaire des trams pour le service d'été à partir du 30 juin 1901.

Départs de Namur vers la Citadelle:

6 h.35 - 7 h.50 - 9 h.00* - 10 h.40 - 12 h.00 - 14 h.10 - 15 h.40 -
17 h.15* - 18 h.40 - 20 h.20 - 21 h.35*

Arrivées à la Citadelle:

7 h.00 - 8 h.15 - 9 h.25* - 11 h.05 - 12 h.25 - 14 h.35 - 16 h.00 -
17 h.40* - 19 h.05 - 20 h.45 - 22 h.00*

Départs de la Citadelle vers Namur:

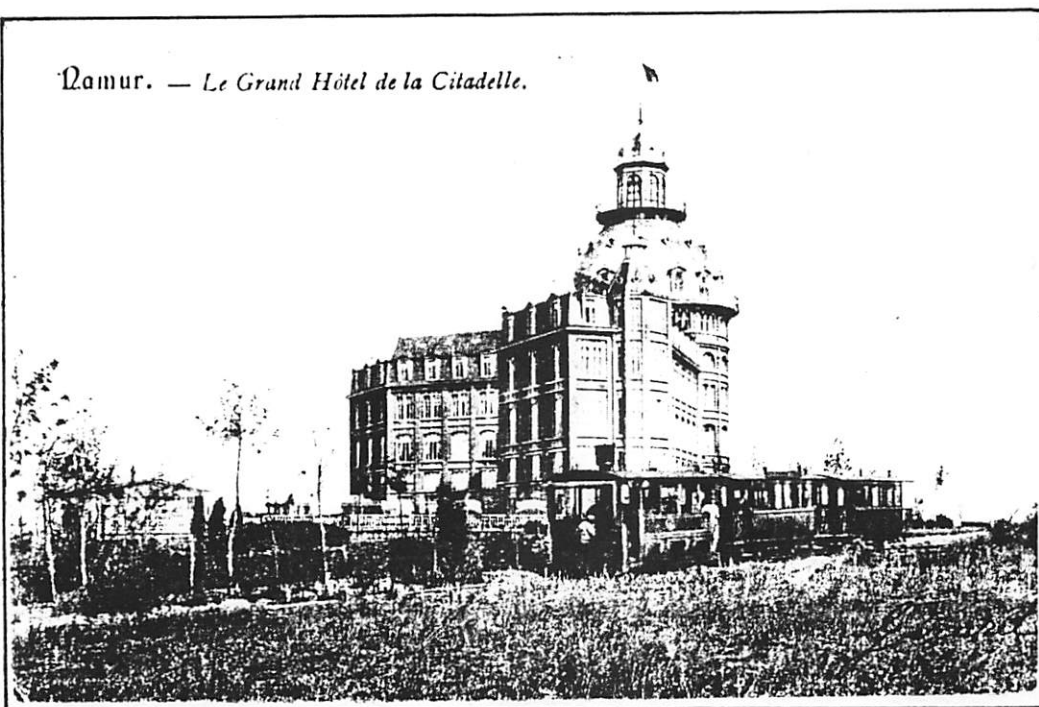
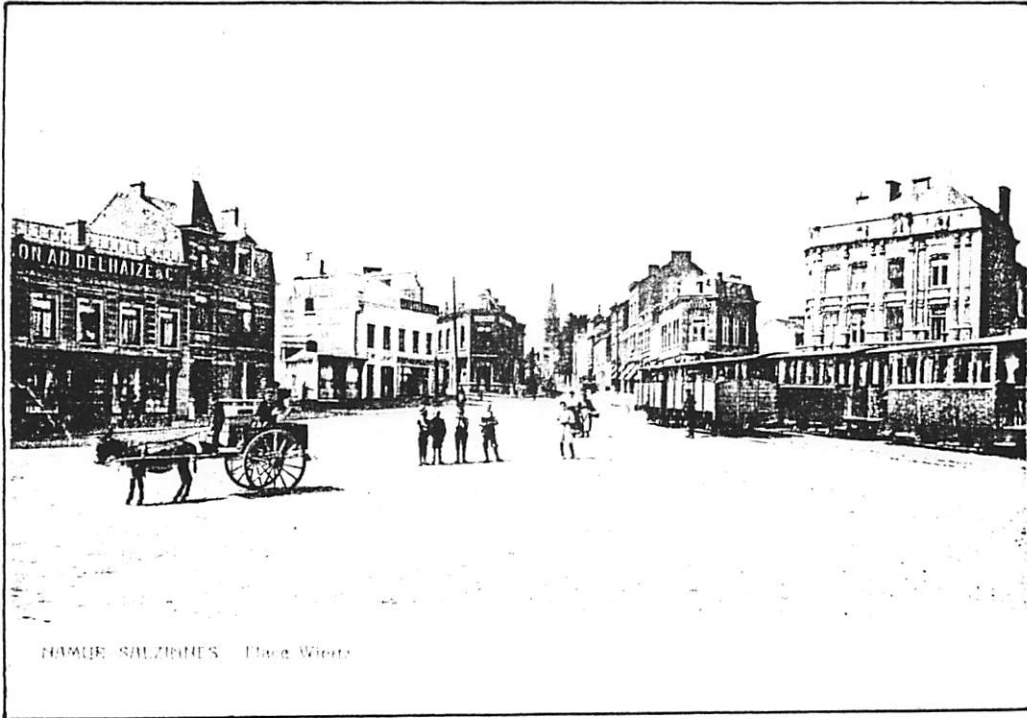
7 h.05 - 8 h.25 - 9 h.40* - 11 h.20 - 13 h.00 - 15 h.00 - 16 h.10 -
18 h.00* - 19 h.30 - 21 h.00 - 22 h.20*

Arrivées à Namur:

7 h.25 - 8 h.45 - 10 h.00* - 11 h.40 - 13 h.20 - 15 h.20 - 16 h.30 -
18 h.20* - 19 h.50 - 21 h.20 - 22 h.40*

* Ces trams ne seront mis en marche que les dimanches et jours fériés.

LIGNE NAMUR-CITADELLE



L'AMI DE L'ORDRE 1/7/1901

LE TRAM NAMUR-CITADELLE

La séance d'ouverture s'est faite dans les meilleures conditions et quoiqu'on n'ait pas usé de réclame pour cette inauguration, il y a eu affluence de voyageurs.

Une locomotive remorque deux ou trois voitures bondées de monde avec la plus grande facilité, et on peut réduire aisément de cinq minutes la durée prévue pour le trajet.

Voilà, un travail qui peut être montré comme un exemple pour sa réalisation extrêmement rapide et pour son bon fonctionnement.

L'AMI DE L'ORDRE 5/7/1901

TRAM NAMUR-CITADELLE

Le public est informé que le tram partant de Namur à 2 h.10 sera avancé de 10 minutes (départ à 2 h.) et sera suivi d'un tram supplémentaire à 3 h.

D'autre part, le tram de 3 h.40 sera retardé de 20 minutes (départ à 4 h.)

Pendant le temps de l'exposition agricole les trans prévus pour les dimanches et jours fériés circuleront tous les jours.

L'AMI DE L'ORDRE 10/7/1901

LE VICINAL DINANT-FLORENNES

Il n'est pas encore possible, a dit Mr Liebaert à la Chambre, de fixer l'époque à laquelle les travaux de construction du chemin de fer vicinal Dinant-Florennes seront commencés.

La concession de cette ligne n'a pas encore pu être accordée à la S.N.C.V. parce que les pouvoirs publics qui interviennent dans la formation du capital ont compté à 3,5% le taux des annuités à servir, tandis que l'état actuel du marché financier exige un taux plus élevé.

C'est en raison de cette circonstance que l'arrêté de concession a été tenu en suspens.

L'AMI DE L'ORDRE 14/7/1901

VISITE DU PRINCE ALBERT A LA CITADELLE DE NAMUR

Le prince doit arriver à 1 heure 41.

Les trams spéciaux qui doivent conduire le prince et les autorités à la Citadelle sont ornés de drapeaux tricolores. Le tram du prince est composé d'une voiture de 1ère et 2de classe et d'un wagon de première classe destiné à Son Altesse Royale. Cette voiture a reçu une décoration spéciale: elle est ornée à l'intérieur de tentures rouge et or et meublée d'un fauteuil et de chaises en velours rouge.

Son Altesse et les autorités prennent place dans le compartiment réservé et le tram s'ébranle conduit par MM. Lerclerq, administrateur délégué de la Société d'Exploitation des Vicinaux Namurois, de Meren, directeur de l'exploitation, et Dock, chef du dépôt de Malonne.

Les autres trams sont pris d'assaut par le public désireux d'assister à la Citadelle à la réception du prince.

Le tram spécial est arrivé en haut de la Citadelle à 2 heures 05...

A 4 heures précises, le prince a quitté l'exposition, salué par les acclamations de la foule et est retourné en voiture au débarcadère du tram. Le tram qui l'avait amené l'a reconduit à la Gare où une foule sympathique se pressait pour assister à son départ.

L'AMI DE L'ORDRE 17/7/1901

LE VICINAL ROCHEFORT-WELLIN

Le Moniteur de ce jour publie l'arrêté royal déclarant la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux concessionnaire du chemin de fer vicinal de Rochefort à Wellin.

L'AMI DE L'ORDRE 7/8/1901

FUNICULAIRE

La Société exploitant le Funiculaire de Namur vient d'être définitivement constituée.

Les bases sur lesquelles la nouvelle société se trouve établie présentent toutes les garanties désirables. Un matériel complet, nouveau cable, machines etc. vérifiés méticuleusement par un comité d'ingénieurs, sera mis incessamment en activité.

Bientôt, les nombreux touristes qui abondent dans notre pittoresque contrée pourront excursionner sur les hauteurs de la citadelle avec le confort des plus enviabiles.

A leur arrivée, ils auront le tram-car qui les déposera au pied du Funiculaire, lequel les hissera délicieusement vers le Grand-Hôtel.

Ajoutons que le tarif du Funiculaire (le seul en Belgique) sera des plus modiques: ascension: 25 centimes - descente: 10 centimes - aller et retour: 30 centimes.

De plus, une entente se fera avec la Société des Bateaux à Vapeur et celle des Trams-Cars de Namur pour délivrer des billets combinés.

L'AMI DE L'ORDRE 8/8/1901

DERAILLEMENT

Mardi matin, le tram vicinal Andenne-Eghezée venait de quitter la Gare d'Andenne à 6 h. 15, lorsque deux wagons de marchandises séparant la locomotive de la voiture de voyageurs dérailèrent à la courbe de Trama-ka.

Il n'y a pas eu de dégâts mais les voyageurs en ont été quittes pour une heure de retard.

L'AMI DE L'ORDRE 21/8/1901
ACCIDENT DE TRAM A ANDENELLE

Un terrible accident s'est produit mardi matin à Andenne.

Une charrette conduite par Mr Jacques Husson, domestique chez Mr Dossogne à Andennelle, débouchait de la route qui relie l'établissement à la voie du tram.

Le tram 22 Andenne-Huy arrivait et une collision se produisit. Le cheval fut projeté à 15 mètres de la machine, la charrette fut détruite et le malheureux Husson, atrocement mutilé, mourut dans le courant de l'après-midi.

Le tram n'a pas déraillé, et les quelques voyageurs en ont été quittes pour un choc très violent et une émotion. Le cheval devra être abattu.

L'AMI DE L'ORDRE 22/8/1901

CONCESSION D'UN TRAM ELECTRIQUE A NAMUR DESTINE A RELIER LES FAUBOURGS DE
JAMBES ET DE SAINT-SERVAIS AVEC LA VILLE DE NAMUR

Enquête: Le Ministre de l'Agriculture fait savoir qu'en exécution de l'arrêté royal du 10 septembre 1875 relativement aux concessions de péages, les pièces constituant le projet de la construction, de l'entretien et de l'exploitation d'un tramway électrique de St-Servais à Jambes par Namur, seront déposées à partir du 1er septembre 1901 jusqu'au 1er octobre suivant à l'Hôtel provincial où un registre sera ouvert pour recevoir les observations auxquelles ce projet pourrait donner lieu.

L'AMI DE L'ORDRE 3/9/1901

TRAM CONTRE TOMBEREAU

Ce jour, vers 8 heures, une rencontre a eu lieu près du Kursaal entre le tram et un tombereau.

Une charrette a été réduite en miettes par le tombereau que le tram avait renversé et dont le cheval heureusement n'a reçu que quelques égratignures.

Aucun accident de personnes.

L'AMI DE L'ORDRE 11/9/1901

CHEVAL ECRASE

Lundi vers 9 heures du soir, un des chevaux de Mr Feraille, brasseur à Bicul, a été écrasé par le tram au lieu-dit Les Grands Rys, dans la campagne de Fooz-Wépion. La malheureuse bête a été traînée sur une longueur de plus de trente mètres.

MALONNE MORTEL ACCIDENT DE TRAM

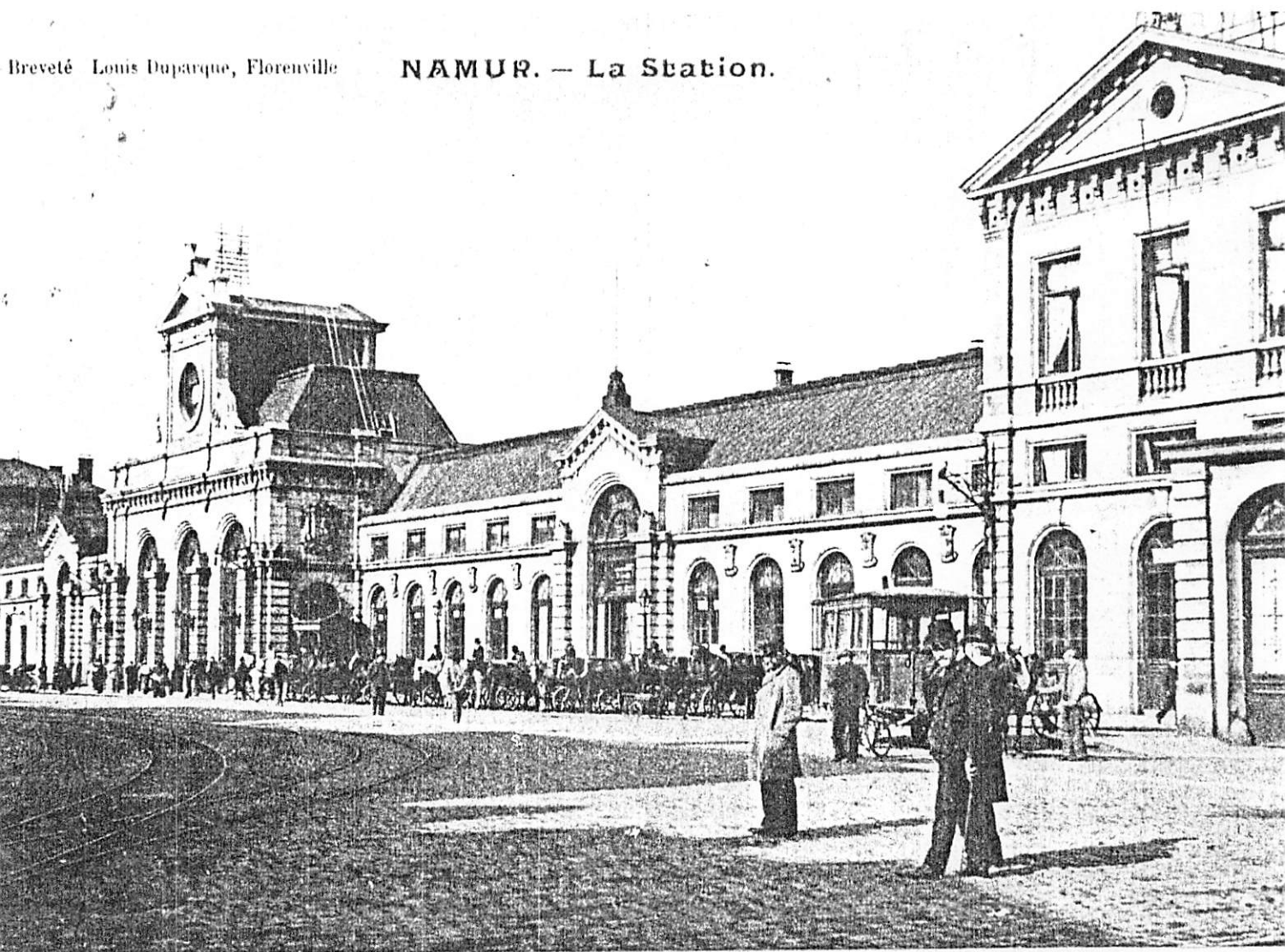
Un ouvrier, Victor Humay, âgé de 44 ans, de Liège, a été tué par le tram vicinal venant de Malonne entre Bauce et la Gueule du Loup, en face de la Maison Blanche.

Le malheureux s'était endormi le long de la voie, la tête touchant presque le rail. Par suite du brouillard, le machiniste ne put l'apercevoir à temps et lorsque le tram stoppa il avait le crâne complètement emporté. La mort a été instantanée.

La Gendarmerie de Namur a été faire une enquête.

Breveté Louis Duparque, Florenville

NAMUR. — La Station.



TRAM-CAR A LA GARE DE NAMUR

L'AMI DE L'ORDRE 29/9/1901

CHEMINS DE FER VICINAUX

Le Moniteur publie un arrêté royal approuvant le tableau fixant les distances à appliquer au calcul des taxes afférentes aux transports de voyageurs, de bagages et de marchandises etc. sur le chemin de fer vicinal de Namur à Profondeville.

Les transports de charbon à effectuer par charges complètes seront taxés sur le chemin de fer vicinal de Eghezée à Saint-Denis-Bovesse aux prix du tarif spécial n° 1, comportant 50 centimes de frais fixes par tonne plus 4 centimes de frais variables par tonne-kilomètre.

L'AMI DE L'ORDRE 31/10/1901

GEDINNE TRAMWAY FRANCO-BELGE

On dit que l'entente est faite avec les communes françaises voisines de notre frontière au sujet de l'établissement d'un tram de Gedinne vers la France.

On assure que toutes les difficultés sont levées et que les travaux commenceront prochainement.

L'AMI DE L'ORDRE 8/11/1901

COLLISION ENTRE UN TRAM-CAR ET UN COUPE

Jeudi vers 8 heures, le coupé du lieutenant D. arrivait par la rue de Bruxelles aux Quatre-Coins. Il vint heurter la voiture n° 2 des trams-cars par suite de l'état glissant du pavé.

La tête du cheval est venue donner dans les glaces de la voiture du tram dont une fut brisée, les brancards du coupé abimant fortement la caisse du tram. Effrayé, le cheval, parti à fond de train par la rue Emile Cuvelier, put être rattrapé près de la rue Pépin. Il portait une profonde coupure à la bouche.

L'AMI DE L'ORDRE 19/11/1901

ANDENNE

Un accident ou plutôt un suicide, s'est produit dimanche à Andenne.

Un chemineau a été écrasé par le tram vicinal venant de Huy vers 8 heures du soir.

Son corps a été coupé en deux. On présume un suicide car quand il a été relevé il se trouvait couché en travers des rails, le dos faisant face à la machine. Il s'agit d'un nommé Mestag de Termonde.

L'AMI DE L'ORDRE 20/11/1901

LE VICINAL DE MELREUX A MANHAY

Mr l'Ingénieur Vandersmissen, chargé du tracé du chemin de fer vicinal de Melreux à Manhay, vient de commencer ses travaux en prenant pour point initial Manhay.

On assure que ces travaux préparatoires seront menés avec la plus grande diligence et qu'avant un an les premiers coups de pioche pourront être donnés.

L'AMI DE L'ORDRE 16/12/1901

LE TRAM ELECTRIQUE NAMUR-JAMBES

Le tram électrique Saint-Servais-Namur-Jambes, projeté par la Société Electrorail de Bruxelles, vient, dit-on, d'être quelque peu remanié. Le projet qui a été soumis à l'enquête de commodo n'a pas été approuvé par le Conseil Communal de Namur qui, tout en approuvant le principe du projet, trouve le tracé de la ligne défectueux.

Aujourd'hui, l'Electrorail consentirait à créer des embranchements d'une part vers le faubourg St-Nicolas, d'autre part vers La Plante.

La Société impétrante fait aussi valoir que le système de l'Electrorail, tout nouveau, ne nécessite pas l'emploi de poteaux ni de profonds travaux souterrains et a l'avantage de ne pas entraver la circulation ni de nuire aux conduites d'eau et de gaz.

L'administration communale aura à statuer sous peu sur le projet ainsi amélioré.

L'AMI DE L'ORDRE 21/12/1901

S. N. C. V. EMPRUNT DE 1885 TIRAGE DU 20/12/1901

Le n° 149.398 est remboursé par 10.000 frs, le n° 21.140 par 1.000 frs, le n° 178.584 par 500 frs, les n° 146.218 et 170.120 par 250 frs.

L'AMI DE L'ORDRE 30/12/1901

LE VICINAL GESVES-COURRIERE

La question du vicinal Gesves-Courrière revient sur le tapis.

La ligne traverserait, assure-t-on, une partie du Condroz en passant par Ferwez, Ohey, Sorée, etc.

Divers projets sont à l'étude et rien n'est encore arrêté définitivement quant à l'itinéraire.

L'AMI DE L'ORDRE 2/1/1902

LE VICINAL ROCHEFORT-WELLIN

Les travaux de construction de ce vicinal par Han-sur-Lesse et Ave et Auffe sont commencés sur tout le parcours qui est de 14 km.

On espère que la mise en exploitation pourra avoir lieu au mois d'octobre prochain.

L'AMI DE L'ORDRE 14/1/1902

UN HOMME COUPE EN DEUX PAR LE TRAM A BOIS-DE-VILLERS

Hier lundi, vers 6 heures et demie du soir, le tram qui monte de Malonne à Bois-de-Villers a écrasé au Bois du Duc à l'entrée de Bois-de-Villers un homme qui était couché sur la ligne. La victime a été littéralement coupée en deux.

Il s'agit d'Arthur Crasset, père d'un enfant et dont la femme en attend un second.

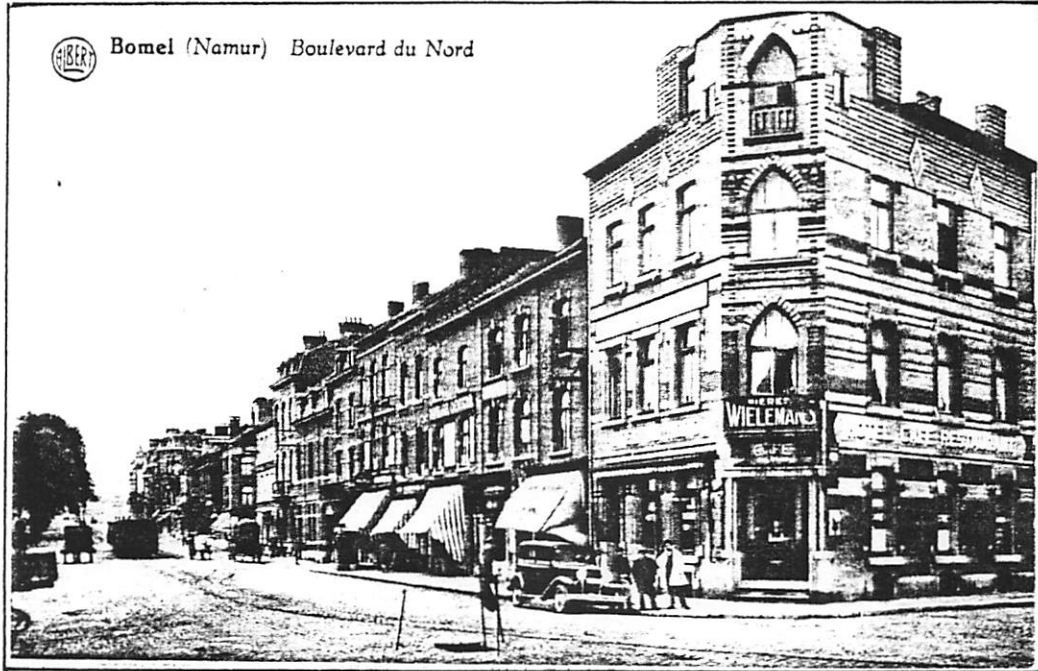
Le malheureux avait fêté le lundi perdu et c'est sous l'empire de la boisson qu'il est allé se coucher sur la voie du vicinal. On a trouvé une bouteille à côté du cadavre.

L'accident s'est produit à 600 mètres de son domicile. Le machiniste l'a aperçu mais trop tard pour éviter l'accident.

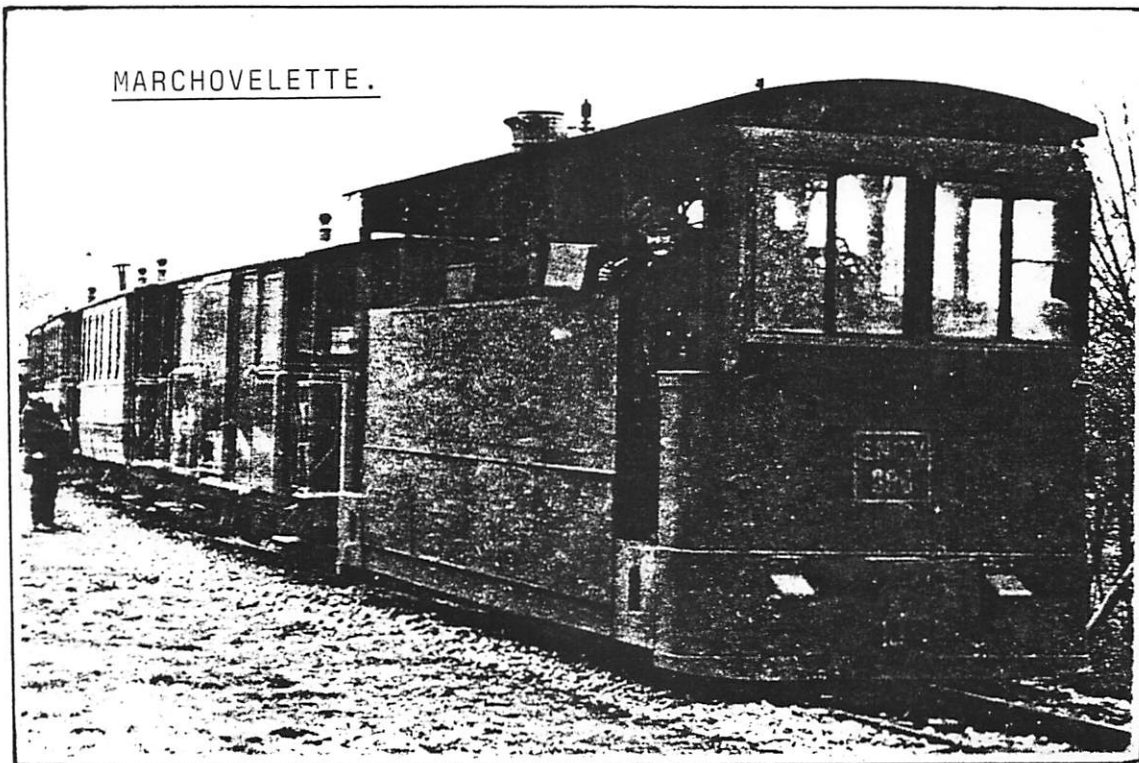
Le Parquet de Namur est descendu sur les lieux à 8 heures et n'est rentré à Namur qu'à 11 heures.

L'AMI DE L'ORDRE 28/1/1902

LIGNE NAMUR FORVILLE



TERMINUS D'HEUVY.



LIGNE NAMUR-FORVILLE

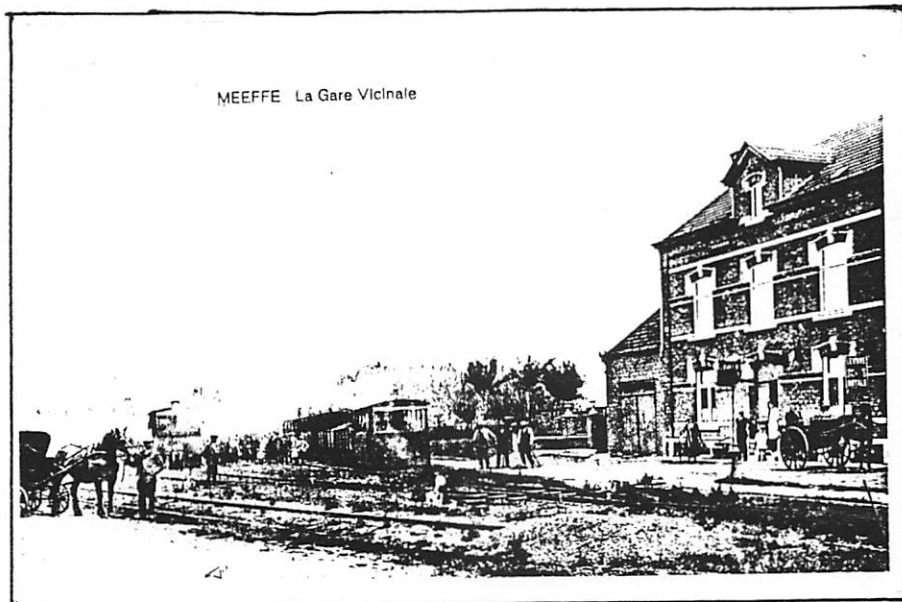


GARE DE FORVILLE



GARE DE FORVILLE

MEEFFE La Gare Vicinale



LE VICINAL NAMUR-FORVILLE

On nous écrit:

" J'ai constaté avec plaisir que le tronçon de Namur à Champion (chaussée de Louvain) est complètement achevé et prêt pour la réception que l'on dit prochaine.

Cette partie de la ligne qui sert déjà au transport des voyageurs depuis quelque temps est parfaite. L'entretien est admirable, les plantations sont faites sur les remblais le long des routes et des campagnes. Les ponts et les passages à niveau ont été construits avec soin. Les points d'arrêts sont bien empierrés et cendrés. Enfin, la propreté regne partout.

On travaille activement à la partie de ligne de Champion à Namur puisqu'on est arrivé à 500 mètres de la gare de marchandises de Namur.

C'est là que se pose la question intéressante pour les riverains du nouveau vicinal. La ligne aboutira à Heuvy, mais de là à la gare des voyageurs de Namur il y a quelques bonnes centaines de mètres. On a conçu le projet d'arriver place de la Station par la Ste-Croix, puis celui d'un raccordement par le pont de Luxembourg. En attendant, ne pourrait-on arriver place de la Station par la Ste-Croix ?

S'il n'en est pas ainsi, il sera impossible aux voyageurs d'avoir leurs correspondances, surtout en cas de mauvais temps. Il faudra alors tout au moins que la société exploitant le vicinal Namur-Forville combine les heures d'arrivées des trams à Heuvy de façon à pouvoir avoir vingt minutes pour se rendre à la gare et de même pour les trams de retour après l'arrivée des trains.

Il en va d'ailleurs de l'intérêt de la compagnie exploitante, car il est reconnu que l'élément ouvrier sera la principale ressource de cette ligne vicinale."

L'AMI DE L'ORDRE 30/1/1902

UN ACCIDENT EVITE

Lundi soir, le vicinal quittant la gare de Namur en direction de Malonne vers 8 heures descendait la pente située aux Balances quand le machiniste aperçut un homme couché sur la voie.

Il renversa immédiatement la vapeur et fut assez heureux pour arrêter le tram à temps.

Quant à l'individu qui venait d'échapper à une mort certaine grâce à la présence d'esprit et au sang froid du machiniste, il s'est vu dresser procès-verbal pour ivresse.

L'AMI DE L'ORDRE 4/2/1902

COLLISION DE TRAMS A LA PLANTE

Hier, vers 1 heure, par suite d'un aiguille qui n'a pas fonctionné à cause du sel employé pour la gelée, le tram venant de Wépion est entré en collision avec un tram en stationnement au garage de La Plante.

Les dégâts matériels sont peu importants, mais il y a eu plusieurs blessés, dont un grièvement, Mr Lonnoy, cafetier au Boulevard Ad Aquam, qui se trouvait debout dans une voiture du tram et qui a été projeté contre le dossier d'une banquette et relevé dans un piteux état. Il a deux côtes brisées au niveau du foie et souffre énormément. Les médecins craignent des lésions internes et ne pourront se prononcer que dans quelques jours.

L'AMI DE L'ORDRE 5/2/1902
UN TUYAU CREVE

Hier, le tram quittant la Gare à 10 heures 58 était arrivé près du pont de Jambes quand un tuyau de la machine creva. Le tram dut stopper jusque 12 heures 30. Une machine du dépôt de Malonne fut réquisitionnée.

Elle conduisit les voyageurs du tram jusque Wépion et à son retour raccrocha la machine dont le tuyau était crevé, la même dit-on qui était la veille entrée en collision avec un autre tram.

Cet accident n'a eu d'autre suite que...l'arrosage du machiniste inondé d'eau au moment où se déchira le tuyau.

L'AMI DE L'ORDRE 18/2/1902

LE CHEMIN DE FER VICINAL WARNANT-FOSSES PAR BIOUL & SART-SAINT-LAURENT

Dans sa dernière séance, le conseil communal de Bioul a voté l'acceptation de l'excédent apporté aux premières évaluations par suite de la hausse des matières premières.

Comme antérieurement le premier tronçon Warnant-Bioul a été définitivement arrêté par les communes intéressés, la première partie de cette ligne ne tardera donc pas à être mise en exploitation.

L'AMI DE L'ORDRE 23/2/1902

CONSEIL COMMUNALE DE NANUR LA QUESTION DU TRAM ELECTRIQUE

Monsieur Golenvaux, rapporteur de la commission, rappelle que le Conseil a déjà émis un avis défavorable à la demande de concession d'Electro-rail pour plusieurs motifs dont les principaux étaient le tracé défectueux,

la longueur du délai demandé pour la mise en exploitation, l'annonce d'un projet par une autre Société: Oerlikon.

Depuis, la société Electroraïl a accepté de modifier quelques-unes de ses conditions, notamment le délai d'établissement.

Actuellement, il reste deux projets, celui d'Electroraïl et celui de la Société Oerlikon.

Pour de nombreuses raisons, la commission a décidé qu'il y avait lieu d'émettre à nouveau un avis défavorable au projet d'Electroraïl et d'insister pour qu'on n'admette à l'adjudication que les systèmes donnant satisfaction aux desiderata formulés dans le rapport.

Les conclusions de cet important rapport sont admises à l'unanimité et sans observations.

L'AMI DE L'ORDRE 4/3/1902

DERAILLEMENT A SPY

Ce jour, le tram venant de Fleurus et qui doit arriver à Spy à 13 heures 10 est arrivé avec 40 minutes de retard. Des correspondances ont été manquées par tous les voyageurs.

Ce retard a été causé par un déraillement à Wanfercée-Baulet. Les courbes étant très fortes à cet endroit, une voiture a versé au moment où le tram prenait une courbe très rapidement.

Heureusement, aucun accident de personnes n'est à déplorer et les dégâts matériels sont peu importants.

L'AMI DE L'ORDRE 5/3/1902

REPONSE DE M. LE MINISTRE DES CHEMINS DE FER A UNE QUESTION DE M. HAMBURSIH

Il est inexact que le prolongement jusque Havelange du chemin de fer vicinal Andenne-Sorée ait été promis, car le Gouvernement ne se prononce sur les projets de lignes vicinales qu'après l'examen de leur rendement possible.

Si la ligne Andenne-Sorée rapporte actuellement 3,70% aux actionnaires, tout fait prévoir qu'il n'en sera nullement ainsi du prolongement de la ligne vers Havelange par Evelette, et que le peu d'utilité de cette ligne étant démontré, l'intervention financière de l'Etat ne pourra être accordée.

Quant au prolongement jusque Saucin de la ligne vicinale Eghezée-Saint-Denis-Bovesse, ce projet a été soumis à l'enquête légale dans le

courant de l'année 1895. Les négociations de la Société Nationale avec les communes pour la souscription de leurs quote-parts dans le capital n'ont pas abouti jusqu'à présent.

L'AMI DE L'ORDRE 10/3/1902

LE VICINAL WARNANT-FOSSES

Le chemin de fer vicinal Warnant-Fosses par Bioul et Sart-St-Laurent paraît devoir entrer bientôt dans sa période de réalisation.

Dans sa dernière séance, le conseil communal de Bioul a voté l'acceptation de l'excédent apporté aux premières évaluations par suite de la hausse des matières premières.

Comme antérieurement, le premier tronçon, Warnant-Bioul, a été arrêté définitivement par les communes intéressées et la première partie de cette ligne ne tardera sans doute pas à être mise en exploitation.

L'AMI DE L'ORDRE 14/3/1902

VICINAL DINANT-FLORENNES

Le Moniteur de ce jour publie l'arrêté royal déclarant la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux concessionnaire de la ligne vicinale Dinant-Florennes.

Le même arrêté approuve les délibérations des conseils communaux des communes de Serville, Corenne, Rosée, Weillen, Flavion, Anthée, Onhaye, Morville, Dinant et Gerin, relatives à l'intervention de ces communes dans la formation du capital au montant de 1.370.000 frs. L'Etat intervient pour 685.000 francs dans la formation de ce capital.

Le délai d'exécution est fixé à trois ans.

L'AMI DE L'ORDRE 26/3/1902

ACTE DE DEVOUEMENT

Hier, le tram quittant Namur pour Spy arrivait place d'Hastedon alors que venait en sens inverse un attelage de quatre chevaux.

A la vue du tram, ceux-ci se cabrèrent et d'un brusque écart se placèrent sur la voie, menaçant de piétiner les voyageurs qui attendaient.

Mr Louis Vandenberg qui se trouvait là, voyant le danger, se précipita à la tête des animaux qu'il put maîtriser.

Quant au tram, grâce à la présence d'esprit du machniste qui avait pu renverser la vapeur, il s'arrêta vraiment contre la charrette.

Sans le devouement de Mr Vandenberg et sans le sang-froid du machiniste, on aurait sans doute eu un grand malheur à déplorer.

L'AMI DE L'ORDRE 27/3/1902

NAMUR-CITADELLE

Le Grand-Hôtel rouvre ses portes le dimanche de Pâques.

Un dernier tram quittera l'Hôtel à 9 heures du soir.

L'AMI DE L'ORDRE 9/4/1902

ANDENNE TUE SUR LE RAIL

Le tram arrivant de Samson à 8 heures 22 en face des papeteries Godin atteignit le nommé Lallemand qui se trouvait sur la voie.

A cause de l'obscurité, le machiniste ne l'aperçut qu'à une distance très minime et lui-même n'a pas eu le temps de se garer lorsqu'il fut averti par le cornet d'alarme.

Le tram tout entier lui passa sur le corps après l'avoir tamponné et projeté une dizaine de mètres en avant.

La victime, âgée de 21 ans, était célibataire.

L'AMI DE L'ORDRE 13/4/1902

LE VICINAL NAMUR-FORVILLE

Le Moniteur publie l'arrêté autorisant la S.N.C.V. à établir et à exploiter, à titre de partie intégrante de la ligne vicinale de Namur à Forville, la partie de cette ligne s'étendant sur le territoire de Namur suivant les indications du plan approuvé par M. le Ministre des Chemins de Fer sous la date du 3 avril.

L'AMI DE L'ORDRE 25/4/1902

LE SANG-FROID D'UN MECANICIEN

Une locomotive remorquant deux wagons chargés de ballast venait

de s'arrêter aux Commognes de Vedrin lorsque le frein se bria net.

La voie étant en pente, le train prit rapidement une allure dangereuse, malgré les efforts du mécanicien, François Landrecy, resté à son poste et qui avait renversé la vapeur après avoir fait descendre le chauffeur.

La machine et les wagons parcoururent à une allure très rapide la rue Fond d'Arquet pour venir heurter au passage à niveau un fourgon stationnant en face des fours à chaux Artoisenet. Du choc, le fourgon fut projeté hors des rails et se plaça en travers de la voie.

Quant à la locomotive, elle n'a subi aucun dommage et elle a pu continuer son service immédiatement.

Il est bon de dire que c'est grâce à la présence d'esprit et au sang froid du machiniste François Landrecy que tout accident a été évité.

L'AMI DE L'ORDRE 13/5/1902

LE VICINAL NAMUR-FORVILLE

Le chemin de fer vicinal Namur-Forville sera livré à l'exploitation le jeudi 15 mai courant, pour le service des voyageurs et celui des marchandises.

L'AMI DE L'ORDRE 14/5/1902

LE VICINAL NAMUR-FORVILLE

Comme nous l'avons annoncé hier, c'est demain, jeudi 15 mai que le chemin de fer vicinal de Namur à Forville sera ouvert au service des voyageurs et des marchandises.

C'est un événement considérable pour la ville de Namur et la région du nord que la nouvelle ligne est appelée à desservir.

Le nouveau vicinal a ce mérite particulier qu'il va souder le réseau d'Andenne-Eghezée à celui de Namur, avantage qu'on n'a jamais pu obtenir jusqu'à présent par Andenne-Samson-Jambes-Namur.

L'AMI DE L'ORDRE 30/5/1902

LE VICINAL PROFONDEVILLE-NAMUR-SAINT-GERARD

Un arrêté ministériel a approuvé les plans d'emprises nécessaires à l'établissement du chemin de fer vicinal de Profondeville-Namur-St-Gérard,

dans la commune de Profondeville.

L'AMI DE L'ORDRE 17/6/1902

ECHAPPE BELLE

Au cours d'une promenade que les élèves de l'école des Cadets faisaient dimanche à Wépion, l'un d'eux fut atteint par la machine du tram vicinal qu'il n'avait pas vue.

Le jeune homme a été projeté hors de la voie, mais s'est relevé tout de suite ne portant heureusement que quelques contusions sans gravité.

L'AMI DE L'ORDRE 11/7/1902

TRAM VICINAL NAMUR-CITADELLE

A partir du 20 juillet, les trams 65 et 64 partant le dimanche respectivement de Namur-Station à 17 h.15 et de la Citadelle à 18 h. seront mis en marche tous les jours de la semaine.

Les trams 68 et 69 qui partent respectivement de Namur-Station à 20 h.20 et de la Citadelle à 21 heures ne seront maintenus que les dimanches et jours fériés à partir de cette même date du 20 juillet.

L'AMI DE L'ORDRE 18/7/1902

SERVICE POSTAL

Nous apprenons que des boîtes aux lettres viennent d'être attachées aux trams faisant le service de la Citadelle et de Namur-Wépion.

Les étrangers et les habitants sauront gré de cette amélioration à l'administration des Postes qui s'attache à satisfaire le public et souvent à prévenir ses désirs en lui procurant toutes facilités possibles.

L'AMI DE L'ORDRE 19/7/1902

VICINAL DINANT-FLORENNES

Par arrêté royal du 10 juillet, la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux est autorisée à établir et à exploiter au titre

de partie integrante de la ligne du vicinal de Dinant à Florennes, la partie de cette ligne s'étendant sur les territoires des communes de Rosée et de Flavion, suivant les indications du plan approuvé par Monsieur le Ministre des Chemins de Fer, Postes et Télégraphes sous la date de ce jour.

L'AMI DE L'ORDRE 28/8/1902

CHEMINS DE FER VICINAUX

Des arrêtés ministériels ont approuvé des plans d'emprises attérents à des terrains nécessaires à l'établissement du chemin de fer vicinal Dinant-Florennes:

- Commune de Bouvignes: arrêté du 14.7.1902.
- Commune de Dinant: arrêté du 30.7.1902.
- Commune de Gérin: arrêté du 18 août 1902.

Le chemin de fer vicinal Namur-Forville qui a été mis en exploitation le 15 mai a une étendue de 17 km.91.

Pendant le mois de juin, la recette a été de 4.551 frs 31.

Depuis le 15 mai jusqu'au 30 juin, la ligne Namur-Forville a encaissé 6.783 frs 75.

L'AMI DE L'ORDRE 13/9/1902

ATTENTAT CONTRE UN TRAM

Le dernier tram du soir de la ligne Namur-Malonne approchait hier soir de l'établissement des Frères de Malonne, lorsqu'à la lueur de la lampe avant de la machine il sembla au mécanicien qu'un objet se trouvait sur la voie.

Sans perdre une seconde, il renversa la vapeur, serra les freins et parvint heureusement à arrêter pour ainsi dire sur place. Sur les rails, deux grosses pierres pesant chacune de 50 à 60 kilogs avaient été déposées.

Sans la vigilance et le sang-froid du machiniste, une catastrophe se serait produite.

Une enquête est ouverte pour découvrir les auteurs de ce grave attentat.

L'AMI DE L'ORDRE 16/9/1902

A LA S.N.C.V.

La S.N.C.V. fera procéder le mercredi 1er octobre, à 11 heures du matin en ses locaux, rue de la Science, 14, à Bruxelles, à l'ouverture publique des soumissions pour l'entreprise, l'entretien et l'exploitation des chemins de fer de Chimay à Cul-des-Sarts et de Couvin à Petite Chapelle (frontière).

Les soumissions devront être adressées à Mr le Directeur Général par lettre recommandée remise à la poste le 27 septembre au plus tard.

L'AMI DE L'ORDRE 24/9/1902 GRAVE ACCIDENT A SPY

Le nommé Fidele Gilles prenait un verre en compagnie d'un ami au café Roger.

Averti de l'arrivée du tram, il voulu aller se tenir à côté de son attelage. Il n'en eut malheureusement pas le temps et fut tamonné par la machine.

Le mécanicien stoppa net et le malheureux, baignant dans une mare de sang, reçut les soins du docteur Delfosse qui constata qu'il était atteint aux bras, à la tête et à la poitrine. Ses jours seraient en danger.

L'AMI DE L'ORDRE 14/10/1902 CHEMINS DE FER VICINAUX

Des arrêtés ministériels ont approuvé les plans d'emprises afférents à des terrains nécessaires à l'établissement du chemin de fer vicinal de Dinant à Florennes et de Couvin à Petite Chapelle:

- Commune d'Onhaye: arrêté du 30/8/1902.
- Commune de Flavion: arrêté du 31/8/1902.
- Commune de Couvin: arrêté du 30/9/1902.

L'AMI DE L'ORDRE 6/11/1902 LES VICINAUX

Le 28 octobre dernier, une réunion a eu lieu à, l'hôtel de Ville de Ciney en vue de mettre au point un projet de chemin de fer vicinal de Ciney à Houyet.

A cette séance, présidée par M. le Bourgmestre de Ciney, assistaient MM. Bellefroid, ingénieur provincial des chemins de fer vicinaux, et Gré-

goire, comptable à la même administration, différents bourgmestres, échevins et secrétaires communaux.

Il a été décidé qu'un comité d'action ayant à sa tête le bourgmestre de Ciney ferait les démarches nécessaires pour arriver à la réalisation d'une ligne reliant Ciney à Houyet dans le plus bref délai possible.

Un autre trace Ciney-Wellin, présenté par quelques délégués, a été abandonné comme concurrençant trop de lignes existantes.

L'AMI DE L'ORDRE 15/11/1902

ACCIDENT DE TRAM-CAR

Vendredi matin, vers 10 h.30, le jeune Jules Etienne, de Saint-Servais, montait sur sa bicyclette rue du Pont au moment où le tram-car venant de la Place d'Armes prenait le tournant de la rue du Pont.

Le malheureux, qui n'avait pas vu arriver le véhicule, fut renversé par les chevaux et il allait infailliblement être écrasé par la lourde voiture lorsque celle-ci put être arrêtée. Il en sera quitte pour la peur.

Quant à la bicyclette, elle est complètement détruite.

Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités.

L'AMI DE L'ORDRE 25/11/1902

BELGRADE UN HOMME ECRASE PAR LE TRAM

Hier soir, le tram Namur-Onoz quittant Namur à 8 heures 005, arrivait au lieu-dit Beau-Vallon, à Belgrade, lorsque le machiniste aperçut un homme couché sur la voie.

Il fit immédiatement machine arrière, mais était trop tard.

La locomotive passa sur le corps du malheureux dont la mort fut instantanée.

Il s'agit du nommé Jules Combe, célibataire, âgé de 40 ans et demeurant à Saint-Servais.

L'AMI DE L'ORDRE 28/11/1902

VICINAL LESVES-WARNANT

Par arrêté royal du 15 novembre, la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux est déclarée concessionnaire du chemin de fer vicinal de Lesves à Warnant.

L'Etat intervient pour 587.000 frs dans la formation du capital nominal afférent au prédit chemin de fer vicinal et se libérera au moyen de 90 annuités de 20.548 francs chacune.

Le délai d'exécution est fixé à deux ans à compter de la date du présent arrêté.

L'AMI DE L'ORDRE 2/12/1902

TENTATIVE DE DERAILLEMENT

L'autre nuit, une tentative de déraillement a eu lieu à proximité d'Andenne.

On avait placé deux pièces de bois et une énorme pierre sur la voie du tram vers Samson.

Le mécanicien vit l'obstacle sous le fanal de la locomotive et serra les freins, mais pas assez tôt cependant car un choc violent se produisit et la machine sauta des rails.

Il n'y a heureusement que des dégâts matériels.

La circulation du tram a pu être rétablie au bout d'une demi-heure.

L'AMI DE L'ORDRE 26/12/1902

ACCIDENT A SCLAYN

Mercredi soir, à Sclayn, une charrette de brasserie a été heurtée et renversée par le tram.

Le conducteur a eu des côtes brisées, une jambe fracturée et une blessure à la tête.

Il a reçu les soins du docteur Leroy qui se trouvait dans le tram.

L'AMI DE L'ORDRE 19/1/1903

SALZINNES JAMBE CASSEE

Hier soir, Mr Edmond Legrain, maître-plafonneur, domicilié rue de l'Indépendance à Salzinnes, descendant du tram en face de l'église de Salzinnes, a glissé sur le verglas et s'est occasionné une fracture de la jambe.

L'AMI DE L'ORDRE 10/2/1903

COUVIN LE TRAM

Les travaux de construction du Chemin de Fer Vicinal Couvin-Le Bruily, qui ont été mis en adjudication le 28 janvier dernier, commenceront en mars prochain et seront rapidement conduits, vu le peu de difficultés que rencontrera l'aménagement de la voie.

L'AMI DE L'ORDRE 18/2/1903

INAUGURATION DU VICINAL POIX-LIBIN

Dimanche dernier a été inaugurée la mise en exploitation du chemin de fer vicinal Poix-Libin, première section de la ligne Poix-Paliseul.

Cette ligne est destinée à rendre les plus grands services à de nombreuses communes et à tirer de l'isolement une vaste contrée du Luxembourg.

L'AMI DE L'ORDRE 23/2/1903

CHEMINS DE FER VICINAUX

Par arrêté royal paru au Moniteur d'hier, la Société Anonyme Liégeoise de Chemins de Fer Vicinaux de Chimay-Couvin et Extensions est agréée comme concessionnaire de l'entretien et de l'exploitation du chemin de fer vicinal de Chimay à Cul-des-Sarts et de Couvin à Petite Chapelle.

L'AMI DE L'ORDRE 26/2/1903

VICINAL COUVIN-ROCROI

Le devis estimatif s'élevait à 269.000 frs. L'adjudication a eu lieu pour le prix de 223.370 frs, soit un rabais de plus de 45.500 frs.

Presque tous les riverains ont accepté la prise de possession des terrains nécessaires à l'établissement du tram. Il n'y a qu'à Petite Chapelle qu'on devra recourir à l'expropriation pour passer sur le terrain de quelques riverains, mais quand les travaux atteindront cette localité les différends seront aplanis.

Les travaux commencent par Pernelle, à une demi-lieue de Couvin et se poursuivront d'abord vers la ville. On compte qu'ils dureront environ un an et demi.

La gare de transbordement sera établie en face du château de Saint-Roch.

Les travaux de Petite Chapelle vers Rocroi devront être terminés en même temps que ceux de la ligne de Couvin-Petite Chapelle.

Les travaux de la ligne de Cul-des-Sarts à Petite Chapelle avec embranchement vers Cul-des-Sarts (village) commenceront probablement au printemps prochain.

L'AMI DE L'ORDRE 6/3/1903
NAMUR-CITADELLE MEMORANDUM

Moyens de communications:

Comme premier point du programme entre les hauts plateaux et la ville basse (Station, Parc, boulevards, La Plante, Salzinnes) il faut des communications faciles, fréquentes et économiques, assurant le maximum de sécurité, de confort et d'agrément.

A cet effet, il y aurait lieu de combiner en un réseau circulaire la ligne de la Station à Salzinnes, la ligne de Salzinnes à la Citadelle, le funiculaire et la ligne de La Plante à la Station. Les diverses parties de cette ligne circulaire seraient placées sous une direction unique.

Toutes les installations du tramway et du funiculaire seraient établies à l'électricité. Une entente interviendrait entre la Société Namur-Citadelle, la Société des Chemins de Fer Vicinaux et la Société du Gaz. La Société Namur-Citadelle céderait ses droits sur le funiculaire et sur l'usine d'électricité de la Citadelle et il serait créé par la société du Gaz une centrale d'électricité. Cette Société pourrait fournir l'éclairage électrique privé aux habitants, le courant électrique de la Société Namur-Citadelle pour l'hôtel et ses dépendances et à la société des tramways la force motrice nécessaire pour l'exploitation du réseau circulaire.

Le funiculaire reconnu défectueux quant à son emplacement, à ses rampes et à sa direction, serait construit en ligne droite et pente régulière, de la terrasse de l'hôtel à l'ancienne porte de La Plante.

Une nouvelle gare de départ serait établie au pied du funiculaire et on ferait disparaître les vestiges de l'ancien charbonnage de La Plante. Au sommet de la Citadelle, une nouvelle gare d'arrivée serait édiflée, commune au funiculaire et au tramway.

Le tracé du tramway dans le parc de l'hôtel serait modifié et désormais la voie ne traverserait plus les jardins, mais cotoyerait la grand-route pour aboutir au bas de l'hôtel près du point d'arrivée du funiculaire rectifié.

L'AMI DE L'ORDRE 13/3/1903

CHASSE A LA MALLE-POSTE

Dimanche dernier, à Gedinne, quelques chasseurs partis pour une battue au sanglier, et qui avaient remplacé cette partie de chasse en une beuverie, se mirent à tirer sur la malle-poste de Alle à Gedinne qui fut criblée de balles.

Heureusement, personne ne fut atteint.

La justice informe.

L'AMI DE L'ORDRE 22/3/1903

CAVALCADE DE LA MI-CAREME

Trams spéciaux:

De Malonne (Insepré) à Namur	à 12 h.25.
De Namur-Station à Malonne	à 17 h.16.
De Namur-Station à Malonne	à 19 h.50.
De Namur-Station à Lesves	à 22 h.30.
De Namur-Station à Profondeville	à 22 h.45.
De Namur-Station à Spy-Onoz	à 22 h.35.

L'AMI DE L'ORDRE 5/4/1903

CONSEIL COMMUNAL DU 4/4/1903

Les tramways électriques:

Mr Borlée: Le projet de tramway électrique a été examiné par les commissions réunies des Finances et des Travaux Publics. La Société Electroraill construira six réseaux dont le point de départ est situé à la Grand-Place.

Il rayonnera de là à travers toute la ville vers La Plante, Jambes, Salzinnes, la Gare et le boulevard Léopold, le faubourg Ste-Croix. Ces réseaux emprunteront d'autres rues que celles prévues dans le projet primitif. Partout, la chaussée conservera une largeur d'au moins quatre mètres et une allure modérée sera imposée aux trams. Les quatre premières sections seront construites dans un délai de deux ans à dater de l'arrêté royal autorisant les travaux. Les deux dernières seront terminées deux ans plus tard. Quant au mode de traction, le système choisi est le système Bède. La sécurité publique sera assurée, soit que la traction se fasse par voie aérienne, soit qu'on emploie la voie souterraine. L'horaire assurera des départs tous les quarts d'heure. Le prix du voyage sera de dix centimes sur tout le parcours d'une section et si le trajet comporte l'utilisation d'une seconde section, le prix sera porté à 15 centimes. Aucune réclamation n'a été formulée à l'enquête. Les commissions émettent donc un avis favorable et prient Monsieur le Ministre de l'Agriculture de donner le plus tôt possible l'autorisation gouvernementale.

Mr Douxhamps: Je m'abstiendrai au vote, n'admettant pas le parcours par la Grand-Place et la rue de l'Ange. Il y a là un danger pour la circulation. C'est pourquoi, bien que partisan du projet en principe, je devrai m'abstenir.

Monsieur le Bourgmestre annonce aussi son abstention motivée par le fait qu'il est intéressé dans une entreprise qui pourrait être considérée comme concurrente.

Sauf ces deux abstentions, le Conseil adopte les conclusions des commissions.

L'AMI DE L'ORDRE 18/4/1903

VICINAL NAMUR-FORVILLE

Un arrêté royal du 15 avril a chargé de l'exercice des fonctions de police déterminées par la loi du 25 juillet 1901 les agents ci-après désignés du chemin de fer vicinal de Namur à Forville:

- 1) en qualité d'inspecteur en chef: M. J.F. Halleux, fons de chef d'exploitation à Forville.
 - 2) en qualité de gardes-voyers: MM. O. Goffin, percepteur à Cortil-Wodon, J. Gendebien, percepteur à Noville-les-Bois et C. Sabaux, percepteur à Champion.
-

L'AMI DE L'ORDRE 28/4/1903

VICINAL ROCHEFORT-WELLIN

La "Société Anonyme pour l'Exploitation du Chemin de Fer Vicinal Rochefort-Grottes de Han-Wellin", est agréée comme concessionnaire de l'entretien et de l'exploitation du chemin de fer Vicinal de Rochefort à Wellin.

L'AMI DE L'ORDRE 1/5/1903

VICINAL BURDINNE-BIERWART-HUY

Par arrêté royal du 11 avril, la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux est déclarée concessionnaire du chemin de fer Vicinal de Burdinne-Bierwart-Huy.

L'Etat intervient pour 700.000 frs dans la formation du capital nominal afférent au prêt chemin de fer et se libérera par 90 annuités de 24.500 francs.

Le délai d'exécution est fixé à 3 ans à compter de la date du présent arrêté.

L'AMI DE L'ORDRE 13/6/1903

VICINAUX DE NAMUR AVIS

Nous informons le public que le service d'été entrera en vigueur dimanche 14 courant au lieu de lundi 15.

L'AMI DE L'ORDRE 26/6/1903

FUNICULAIRE ON NOUS ECRIT:

On peut lire sur les panneaux-réclames de la Société Namur-Citadelle l'humoristique annonce suivante:

"Ascension à la Citadelle et au Grand-Hôtel par le Funiculaire"

puis en bas:

"L'exploitation du Funiculaire est ajourné".

Comme on peut ainsi le constater, la Société Namur-Citadelle

ne respecte pas plus la convention intervenue entre elle et l'administration communale que les règles de la grammaire française.

Espérons que la nouvelle majorité saura au moins faire respecter la convention existante pour le bien-être du commerce namurois et des particuliers qui sont établis à la Citadelle.

L'AMI DE L'ORDRE 27/6/1903
GRAND HOTEL DE LA CITADELLE

Dimanche 28 juin, à 4 heures, grand concert symphonique dirigé par Mr Brumagne.

Le nombre des trams vicinaux pour la Citadelle sera à cette occasion considérablement augmenté.

Le dernier tram quittera l'hôtel à 9 heures.

Soupers très soignés à 2 frs 50.

L'AMI DE L'ORDRE 10/7/1903
CONSEIL PROVINCIAL DU 9/7/1903

Discours du baron de Montpellier, Gouverneur de la Province de Namur.

Chemins de Fer Vicinaux:

Le réseau des chemins de fer vicinaux de notre province s'étend chaque année davantage, le développement des lignes concédées atteignant maintenant 223 km.26.

Pendant l'année 1902, la Société Nationale a obtenu les concessions suivantes:

- 1) Dinant-Florennes.
- 2) Lesves-Warnant.
- 3) Prolongement vers Petite-Chapelle et embranchement vers Cul-des-Sarts (village); de la ligne de Chimay - Cul-des-Sarts.

La plupart des terrains sont acquis pour la première de ces lignes et l'adjudication des travaux a eu lieu en avril dernier.

Quant à la seconde ligne, la concession a été octroyée le 17 novembre seulement et la Société Nationale s'occupe très activement de l'élaboration des plans parcellaires.

Les travaux de la ligne Couvin-Bruly-Petite Chapelle ont été adjugés le 28 janvier 1903 et la ligne pourra être exploitée dans le courant de l'année prochaine, pour autant que les formalités relatives aux acquisitions de terrains ne retardent pas l'achèvement des travaux.

La prise en considération a été accordée en ce qui concerne les lignes ci-après:

- 1) Graide à Alle (prolongement de la ligne Rochefort-Wellin-Graide-Station)
- 2) Gedinne à Bohan (frontière) avec embranchement de Membre à Pussemange (frontière)
- 3) Beauraing vers la frontière française dans la direction de Givet.

Quant au projet de ligne de Sorée à Melreux par Havelange, il a été refusé définitivement. La Société a sollicité la prise en considération d'une ligne entre Melreux et Maffe (section importante de la ligne refusée de Sorée à Melreux).

Enfin, le dossier de la ligne Courrière-Ben-Ahin dont la concession est demandée est soumis aux enquêtes dans les diverses communes intéressées.

Le rapport du Conseil d'Administration de la Société sur l'exercice 1902 constate un ralentissement sérieux dans la marche jusqu'ici ascendante des recettes et des résultats d'exploitation. Sauf pour une seule province (Luxembourg) il y a diminution des dividendes pour tous les autres souscripteurs. Le taux moyen du dividende accuse une diminution sur celui de l'exercice 1901 (3,25% en 1902 contre 3,41 en 1901).

Pour ce qui concerne spécialement notre province, je fais remarquer que le solde débiteur final des comptes courants des lignes arrêtés au 30 juin 1902 s'élevait à 9,939,63 frs alors que ce solde pour les comptes de ces mêmes lignes arrêtés au 30/6/1903 atteint 19.593 frs 09.

Le rapport que je viens de citer attribue les résultats déficitaires de l'exercice 1902 à plusieurs causes: quant au service des voyageurs: à l'inclémence du temps pendant de longs mois et précisément à l'époque où d'ordinaire on voyage le plus; quant au service des marchandises: à la crise générale des affaires qui a sévi pendant toute l'année, au faible rendement de la dernière récolte de betteraves, enfin pour maintes lignes à la cessation des transports de déchets de carrière.

J'espère que ces circonstances spéciales ne seront que passagères et qu'un relèvement prochain du trafic et des recettes nous ramènera dans les conditions normales et très favorables des exercices précédents.

L'AMI DE L'ORDRE 14/7/1903
WEPION GRAVE ACCIDENT DE TRAM

Hier, vers 10, heures du soir, un grave accident de tram s'est produit à Wépion.

Un nommé Jean Linchant, pris de boisson, s'était couché sur les rails du vicinal où il s'était endormi en face du Pôle Nord.

Le tram Namur-Profondeville vint à passer. Linchant, qui n'avait pas été aperçu par le conducteur du tram, fut atteint par la locomotive et projeté sur la route à une dizaine de mètres. Il fut relevé dans un état épouvantable. Son corps n'était plus qu'une plaie. On n'a aucun espoir de le sauver. Linchant est âgé de 32 ans, veuf et père d'une fillette de 9 ans.

L'AMI DE L'ORDRE 15/7/1903

L'ACCIDENT DE TRAM DE WÉPION

L'état de Jean Linchant, la victime de l'accident d'hier que nous avons relaté s'est quelque peu amélioré.

Un médecin a passé l'avant-dernière nuit à son chevet, lui prodiguant des soins nécessaires. Mr le Curé de Wépion se trouvait lui aussi dans la chambre du malade, prêt à toute éventualité.

On n'a donc pas perdu tout espoir de sauver Linchant, malgré la gravité de ses multiples blessures.

L'AMI DE L'ORDRE 19/7/1903

HOTEL CITADELLE

Tous les touristes de passage à Namur vont visiter le Grand Hôtel de Namur-Citadelle - Etablissement de 1er ordre - Situation splendide - Prix modérés - Pension complète à partir de 8 francs.

Un tram spécial conduit les voyageurs de la Gare à l'Hôtel.

L'AMI DE L'ORDRE 21/7/1903

VOL DANS LE TRAM NAMUR-WÉPION

Hier soir, une dame de Binche avait perdu dans le tram Namur-Wépion un portemonnaie contenant une somme de plus de cent francs.

Un certain W... de La Plante s'empara du portemonnaie en possession duquel la police, prévenue, trouva notre homme.

Un procès-verbal en due forme a été dressé à charge de W...

HOTEL CITADELLE

Tous ceux qu'animent un désir de repos, de bien être, de pures jouissances, ne se feront pas faute d'aller passer quelques heures dans les parages du Grand Hôtel où des trams les transportent tous les trois quarts d'heure au départ de la Gare par un chemin délicieux.

L'AMI DE L'ORDRE 26/7/1903

RENSEIGNEMENTS POUR TOURISTES

Terminus des Chemins de Fer Vicinaux

Vers la Citadelle, Saint-Gérard, Profondeville et Spy: Les départs ont lieu de la Place de la Station.

Vers Forville et Andenne: départs de la place d'Heuvy derrière la Gare.

Funiculaire de la Citadelle à La Plante: ne circule pas encore.

Tram-car: de la Gare de Namur à l'extrémité de la Plante.

L'AMI DE L'ORDRE 28/7/1903

GRAND HOTEL CITADELLE

De 40 en 40 minutes, des trams conduiront de la Gare à l'hôtel des légions de voyageurs.

Les consommations sont à la portée de toutes les bourses.

Un plantureux repas à 2 frs 50 est servi chaque soir de 6 à 8 heures.

Arrangements pour familles.

Un tram redescend de l'hôtel à 10 heures du soir.

L'AMI DE L'ORDRE 1/8/1903

VICINAUX DE NAMUR

Des tarifs nouveaux, approuvés par le Gouvernement, seront incessamment mis en vigueur sur ces lignes.

Les personnes qui en désirent pourront se les procurer au prix de 0 fr 50 en s'adressant aux agents des trams.

L'AMI DE L'ORDRE 8/8/1903
WANFERCEE-BAULET LES TRAMS

A l'occasion des fêtes données à Wanfercée-Baulet pour la visite de Monsieur le Gouverneur de la Province de Hainaut, la ligne Onoz-Spy-Wanfercée-Baulet-Fleurus organise de nombreux trams spéciaux.

L'AMI DE L'ORDRE 11/8/1903
GRAND HOTEL DE LA CITADELLE

La direction vient de décider la mise en marche du funiculaire pour les fêtes de l'Assomption.

Le service reprendra le jeudi 13 août et se continuera jusque bien avant dans la nuit les 14, 15, 16 et 17 août, jours pendant lesquels des nombreuses attractions sont réservées au public dans les dépendances du Grand Hôtel.

L'exploitation du Funiculaire régulièrement reprise met en relation directe le Grand Hôtel avec la Gare par le tramway, le tram-car et l'omni-bus de l'hôtel en communication avec les bateaux à vapeur.

Les pensionnaires du Grand Hôtel jouissent du libre parcours sur le Funiculaire, ce qui leur permet de se considérer comme s'ils étaient logés en ville.

L'AMI DE L'ORDRE 14/8/1903
GRAND HOTEL DE LA CITADELLE

Le fonctionnement du Funiculaire en correspondance avec les bateaux à vapeur et les tramways se fera de dix en dix minutes pour l'ascension et la descente des voyageurs.

Ce service qui a repris avec le beau temps continuera sans désemparer son service quotidien jusqu'à la fin de l'année.

L'AMI DE L'ORDRE 15/8/1903
FUNICULAIRE

La Société voulant favoriser les familles qui désirent se rendre à la Citadelle par le Funiculaire, met en vente des carnets de 50 tickets au porteur au prix de 5 francs le carnet.

L'AMI DE L'ORDRE 14/9/1903

WEPION ACCIDENT

A La pairelle, un tram a renversé un cheval hâlant un bateau.

Le conducteur du cheval fut projeté sur le sol et relevé assommé.

Après avoir reçu des soins du personnel du tram et ensuite du Dr Martin, il fut transporté à l'hôpital de Namur.

Il s'agit d'un nommé Julien Delmotte, d'Auvelais.

BROYE PAR UN TRAM

Le tram vicinal de 21 heures 06 a tamponné samedi dans la traversée de Bois-de-Villers le soldat Emile Gerard, de Flavion.

Le malheureux a été décapité par la locomotive.

Tout porte à croire qu'il était sous l'influence de la boisson et qu'il n'a pas entendu le sifflet d'alarme.

L'AMI DE L'ORDRE 18/9/1903

ACCIDENT DE TRAM A BEN-AHIN

Madame Rosalie Guillemain, âgée de 32 ans, de Ben-Ahin, portant le lait, un peu avant 8 heures, voulut traverser la rue, mais fut tamponnée par le tram qu'elle n'avait pas aperçu et dont, étant atteinte de surdité, elle n'avait pas entendu les coups de sifflet.

Après avoir reçu les premiers soins du docteur Lecrenier, elle fut transportée à l'hôpital de Huy, atteinte d'une fracture d'une cuisse, d'une blessure profonde au pied et de multiples blessures à la tête.

L'AMI DE L'ORDRE 12/10/1903

GRAVE ACCIDENT AU VICINAL

Hier, vers 7 heures, un pénible accident est survenu à la Gueule du Loup.

Le tram de Namur-Malonne venait de se mettre en marche, quand

Mr Lengelé, percepteur au vicinal, qui se trouvait sur le marchepied, tomba entre deux voitures du tram.

Dans sa chute, il s'est fait une très sérieuse blessure au sommet de la tête. On dit qu'il a une fracture du crâne.

La victime a été transportée à l'hôpital de Namur.

L'AMI DE L'ORDRE 13/10/1903

L'ACCIDENT DE LA GUEULE DU LOUP

Le percepteur du tram transporté à l'hôpital a recouvré une partie de sa lucidité d'esprit, mais les médecins se montrent néanmoins très circonspects.

Le malheureux, veuf et père de trois enfants en bas âge, originaire de Conjoux près de Ciney, est actuellement domicilié à Malonne. Il est âgé de 42 ans.

L'AMI DE L'ORDRE 23/11/1903

LE RESEAU VICINAL BELGE

Le réseau vicinal belge mesure actuellement une longueur de 1.819 kilomètres.

L'AMI DE L'ORDRE 19/12/1903

ACTE DE PROBITE

Une dame qui se trouvait dans le tram vicinal Namur-Profondeville constata, en voulant payer son billet, la disparition de son portemonnaie.

Les recherches faites dans la voiture sont restées vaines.

Arrivée à destination, la dame avait à peine fait quelques mètres que le receveur Clobert retrouva le portemonnaie sur la plateforme de la voiture. Il s'empressa de courir après la dame et de lui restituer son bien. Ce portemonnaie contenait une somme de 110 francs.

Nos félicitations à Mr Clobert pour l'acte de probité qu'il a posé.

L'AMI DE L'ORDRE 30/1/1904

LE VICINAL WELLIN-GRAIDE

La prise en considération pour la ligne vicinale Wellin-Graide a été accordée à la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux le 9 août 1901.

Celle-ci n'a pas encore transmis au Gouvernement sa demande de concession accompagnée du projet de la ligne vicinale.

D'après les renseignements fournis par la société, il est à présumer que cette transmission sera faite avant le printemps prochain.

L'AMI DE L'ORDRE 24/2/1904

ACCIDENT DE TRAM A LA PLANTE

Ce matin, en passant à l'aiguillage du parc de La Plante, une voiture du tram de 7 heures 10 est sortie des rails, l'aiguille s'étant replacée après le passage de la voiture précédente.

Les voyageurs en ont été quittes pour une forte secousse et trois quarts d'heure de retard.

A 8 heures, tout était rentré dans l'ordre.

L'AMI DE L'ORDRE 1/3/1904

VICINAL COURRIERE-BEN-AHIN

Par arrêté royal du 18 février, la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux est déclarée concessionnaire du chemin de Fer Vicinal de Courrière à Ben-Ahin.

Le capital afférent à cette ligne vicinale s'élève à 1.480.000 francs, dans la formation duquel interviendront les provinces de Namur et de Liège, les communes de Ben-Ahin, Perwez, Haillot, Ohey, Gesves et Courrière.

La participation contributive de l'Etat est arrêtée à 740.000 frs payable en 90 annuités de 25.900 frs chacune.

Le délai d'exécution est fixé à quatre ans à dater de la date du présent arrêté.

L'AMI DE L'ORDRE 28/3/1904

VICINAL MELREUX-LAROCHE

Sur le vicinal Melreux-Laroche, les prix de transport des voyageurs sont ramenés à 7 et à 5 centimes par kilomètre respectivement pour la 1ère et la 2ème classe.

Il sera délivré des billets d'aller et retour comportant une réduction de 20% sur les prix doubles des billets simples.

SOCIETE ANONYME DE TRANWAYS VICINAUX A NAMUR

Messieurs les actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 19 avril 1904 à 11 heures à l'Hôtel de Hollande.

Ordre du jour:

- 1) rapport du Conseil d'Administration.
- 2) rapport du Commissaire.
- 3) examen et vote du bilan et des comptes des profits et pertes de l'exercice clos le 31/12/1903.
- 4) nominations statutaires.

Pour assister à cette réunion, Messieurs les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 24 des Statuts.

L'AMI DE L'ORDRE 1/4/1904

LES JEUNES VANDALES

Hier après-midi, porte St-Nicolas, un gamin a jeté une pierre dans une vitre du tramway Namur-Wépion.

Il y avait plusieurs voyageurs dans le compartiment et c'est vraiment par hasard qu'aucun n'a été blessé.

Les témoins de cette scène se sont parfaitement rendus compte que l'acte de l'enfant était volontaire et qu'il visait la glace du tram.

La Police ne pourrait-elle faire de temps en temps une tournée le long de nos lignes vicinales ?

Elle ne tarderait pas, car des faits de ce genre sont fréquents, à prendre l'un ou l'autre de nos jeunes vandales en flagrant-délit.

L'AMI DE L'ORDRE 10/4/1904

CONSEIL COMMUNAL DU 8 AVRIL

Construction d'une aubette-salle d'attente pour le service des chemins de fer vicinaux.

Ajournement à la prochaine séance, l'auteur de la proposition n'étant pas présent.

L'AMI DE L'ORDRE 21/4/1904

MALONNE ACCIDENT EVITE

Mardi soir vers 6 heures au départ du tram de Malonne à Bois-de-Villers, un sieur Joseph Rifflart qui paraissait sous l'influence de la boisson, voulut monter sur le tram au moment où celui-ci se remettait en marche.

Il glissa et serait tombé sous les roues s'il ne s'était retenu à la main-courante et fut ainsi entraîné sur une centaine de mètres.

Heureusement, tandis qu'on faisait stopper la machine, Mr de Meren, directeur de l'exploitation vicinale et un employé, Mr Darville, accoururent au secours de Rifflart et lui soutinrent les jambes jusqu'à l'arrêt du tram.

Sans leur présence d'esprit, il aurait infailliblement eu les pieds entraînés et broyés sous la voiture.

ACTE D'INDELICATESSE

Dans le tram partant de Namur pour Saint-Gérard à 2 heures, un voyageur avait déposé sa valise sur la banquette. En cours de route, il céda sa place à une dame et resta sur la plateforme jusque Lesves.

Quand il voulut reprendre sa valise, elle avait disparu.

Le garde eut des soupçons sur une femme qui était descendue à l'arrêt précédent "aux Angés". Il se rendit chez elle et la trouva occupée à inventorier le contenu de la valise.

Il la reprit et la remit à son propriétaire qui constata que certains objets avaient déjà été enlevés.

Plainte a été déposée au Parquet.

L'AMI DE L'ORDRE 22/4/1904

UN ACCIDENT DE TRAM

Ce matin, au passage du tram de La Plante en face de chez Mr Gesnot, un jeune cheval attelé à une charrette de laitier appartenant à Mr Acusilas, de Floreffe, a pris peur et franchissant le garde-corps, est allé rouler en bas de la rampe conduisant à la Meuse.

On a heureusement pu arriver à temps pour l'empêcher de tomber à l'eau.

L'AMI DE L'ORDRE 27/4/1904

CUL-DES-SARTS

La section de Cul-des-Sarts(Regnowelz) à Cul-des Sarts(Village) du chemin de fer vicinal de Chimay à Cul-des-Sarts avec prolongement vers Petite Chapelle, sera livrée à l'exploitation le 1er mai pour le service des voyageurs et celui des marchandises.

L'AMI DE L'ORDRE 6/5/1904

CHEMIN DE FER VICINAL DE NAMUR ET EXTENSIONS

Heures de départ des trams de Namur le 12/5/1904 (Ascension) à l'occasion de la vicite de LL.AA.RR. le Prince et la Princesse Albert de Belgique

- de Namur vers Profondeville: 17 h.25, 18 h.55, 20 h.03, 22 h.20.
- de Namur vers Saint-Gérard: 17 h.25, 20 h.04, 22 h.15.
- de Namur vers Onoz: 17 h.22, 20 h.05, 22 h.25.

L'AMI DE L'ORDRE 7/5/1904

HUY LE VICINAL

A l'occasion de la neuvaine de la Sarthe, un tram spécial sera mis en marche entre Huy (Collégiale) et Andenne, pendant la nuit du dimanche 15 courant.

Ce tram quittera Huy (Collégiale) à 23 heures et desservira tous les points d'arrêt.

L'AMI DE L'ORDRE 10/5/1904

VICINAL ROCHEFORT-HAN-SUR-LESSE

Depuis quelque temps circule entre Rochefort et Han-sur-Lesse un vicinal qui rend les plus grands services aux nombreux touristes qui se dirigent chaque année vers cette contrée merveilleuse de la Lesse.

Cette nouvelle ligne a l'avantage de cotoyer dans tout son parcours la vallée pittoresque de la Lhomme pour aboutir à la Lesse à quelques centaines de mètres de sa sortie de la montagne mystérieuse des Grottes de Han.

L'AMI DE L'ORDRE 17/5/1904

CHEMIN DE FER VICINAL

A partir du 7 courant, un tram nouveau destiné plus particulièrement au transport des ouvriers sera mis en marche à titre d'essai entre Namur-Station et Lesves.

Il partira de Namur à 19 h.07 et arrivera à Lesves à 20 h.23.

L'AMI DE L'ORDRE 30/5/1904

CONSEIL COMMUNAL NAMUR 27 MAI

Point XIII Trams électriques: Dépêche de Monsieur le Ministre de l'Agriculture: Renvoi aux Commissions.

L'AMI DE L'ORDRE 8/6/1904

COUVIN ACCIDENT

La machine qui conduit à pied d'oeuvre les matériaux nécessaires à la construction du vicinal descendait vers la gare quand le cheval d'une voiture de maraîcher prit peur et recula.

La voiture fut violemment tamponnée et renversée ainsi que le cheval. Celui-ci se releva aussitôt et s'enfuit vers la Gare. On l'arrêta en face de la Place Verte.

La voiture fut à peu près démolie. Le café, les oeufs et le pétrole qu'elle contenait furent affreusement mélangés.

L'AMI DE L'ORDRE 21/6/1904

UN OUVRIER TAMPONNE A ROSEE

Un ouvrier habitant Wellin, Joseph Dam, a été grièvement blessé par un wagon contre lequel il a été pris et une poutre sur les travaux de la ligne vicinale de Dinant à Rosée.

L'état de la victime inspire de vives inquiétudes.

L'AMI DE L'ORDRE 8/7/1904

CONSEIL PROVINCIAL DU 7/7/1904

Monsieur de Mevius développe une proposition tendant à la suppression du passage à niveau de Saint-Denis-Bovesse pour permettre le prolongement de la ligne du chemin de fer vicinal Eghezée-Saint-Denis-Bovesse vers Onoz et Spy et demande d'exprimer un voeu en faveur de cette suppression.

Renvoi à la 5ème commission.

L'AMI DE L'ORDRE 13/7/1904

CONSEIL PROVINCIAL DU 12/7/1904

Mr Arnould développe sa proposition d'un voeu en faveur de la construction du chemin de fer vicinal entre Warnant et Jemeppe-sur-Sambre par Fosses.

Renvoi à la 5ème commission.

Mr Dom développe sa proposition d'un voeu de voir procéder aux études du tracé du prolongement de la ligne du chemin de fer vicinal de Rochefort-Wellin-Graide avec embranchement vers Alle, concurremment avec celle qui se fait actuellement pour le tracé du vicinal Gedinne-Vresse-Bohan.

Renvoi à la 5ème commission.

L'AMI DE L'ORDRE 19/7/1904

FRASNES-LEZ-COUVIN

Dimanche vers 10 heures du matin, un peu en dessous du village, une étincelle de locomotive mit le feu aux herbes d'un paturage voisin.

L'incendie se propagea sur une surface de plusieurs hectares. Les habitants purent enfin s'en rendre maîtres vers 12 h. 1/2.

L'AMI DE L'ORDRE 21/9/1904

MALONNE ACCIDENT

Un petit accident sans aucune gravité est arrivé hier après-midi sur la ligne du chemin de fer vicinal entre les Balances et la route de la Citadelle.

Un cheval attelé à une petite voiture d'un marchand de levure a pris peur au passage du tram.

Le mécanicien a immédiatement stoppé la locomotive, mais le cheval effrayé est venu en reculant heurter celle-ci.

Cheval, voiture et conducteur ont été renversés sans grand mal d'ailleurs.

Le disque placé à l'avant de la voiture a été brisé. On a maîtrisé le cheval et remis la voiture sur roues.

COUVIN ACCIDENT

Samedi, dans l'après-midi, un jeune homme de Couvin, T. Mathy, âgé de 17 ans, était monté sur un wagonnet servant au transport des déblais sur la voie du vicinal Couvin-Le Bruly.

Ce wagonnet dérailla tout-à-coup et Mathy, pris de peur, sauta de côté si malencontreusement qu'il se fit une grosse contusion à la tête et eut plusieurs côtes froissées.

La machine du tram le ramena jusqu'au pont du Faubourg d'où on le transporta chez lui.

L'AMI DE L'ORDRE 4/10/1904

SPY CHANSONS OBSCENES

Le chef-garde Rincharde vient de verbaliser à charge de deux individus de Belgrade, les nommés Joseph et Maurice M.

Ces individus qui avaient pris place dans une voiture du train où se trouvaient deux religieuses, se mirent à chanter des chansons obscènes.

Le chef-garde Rinchard intervint et leur intima l'ordre de se taire, mais il fut grossièrement injurié et menacé.

Espérons que ces deux personnages mal éduqués recevront du tribunal une salubre leçon.

L'AMI DE L'ORDRE 6/10/1904
LE VICINAL COURRIERE-BEN-AHIN

Par arrêté royal du 22 septembre, la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux est autorisée à établir et à exploiter à titre de partie intégrante de la ligne vicinale Courrière-Ben-Ahin, la partie de cette ligne s'étendant sur le territoire de la commune de Gesves suivant les indications des plans approuvés par le Ministre des Chemins de Fer, Postes et Télégraphes.

L'AMI DE L'ORDRE 6/10/1904
LE VICINAL ROCHEFORT-WELLIN-GRAIDE

La Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux est déclarée concessionnaire du prolongement jusque Graide de la ligne vicinale Rochefort-Wellin, lequel sera établi, entretenu et exploité suivant les conditions du cahier général des charges complétées en ce qui concerne les bases des prix par le cahier des charges spéciales à la ligne vicinale de Rochefort-Wellin-Graide.

L'Etat interviendra pour 720.000 frs dans la formation du capital nominal afférent au prêt prolongement et se libérera au moyen de 90 annuités de 25.900 frs chacune.

Le délai d'exécution est fixé à trois ans à compter de la date de l'arrêté.

Si, à raison de l'exploitation du prolongement dont s'agit il est reconnu nécessaire d'élargir en certains endroits soit la chaussée, soit l'assiette-même des voies publiques empruntées, la Société Nationale devra exécuter à ses frais les travaux qui lui seront prescrits par le Ministre des Chemins de Fer, Postes et Télégraphes.

Il n'y aura qu'une seule et même série d'actions pour la ligne vicinale Rochefort-Wellin et le prolongement concédé par l'arrêté royal.

Le ligne ainsi complétée sera dénommée "Ligne Vicinale de Rochefort-Wellin-Graide".

L'AMI DE L'ORDRE 7/10/1904
ANDENNE GAMINERIE DANGEREUSE

Il y a quelques jours, un gamin de huit ans, le petit Camille D..., a placé sur le rail des vicinaux de nombreuses pierres qui auraient certainement amené le déraillement du tram si un passant ne les avait ôtées.

La Gendarmerie d'Andenne a sérieusement admonesté le petit D...

L'AMI DE L'ORDRE 25/10/1904
DINANT DECOUVERTE DES GROTTES

La jolie ville de Dinant vient de s'enrichir d'une attraction nouvelle.

Au cours des travaux de terrassement effectués sur la rive gauche de la Meuse pour établir le chemin de fer vicinal de Dinant à Florennes, on a mis à jour au Faubourg de Neffe l'entrée d'une excavation souterraine située dans une propriété appartenant à Mr Roulin.

Dès que les travaux du vicinal seront terminés à cet endroit, on entreprendra une exploration complète et minutieuse de ces grottes.

A première vue, elles valent la peine d'être exploitées, ce qu'on ne manquera pas de faire si la réalité répond à ces espérances.

C'est sur le terrain du tourisme une bonne aubaine dont nous félicitons de tout coeur les dinantais.

L'AMI DE L'ORDRE 2/11/1904
ANDENNE UN HOMME COUPE EN DEUX PAR LE TRAM

Dimanche, dans la soirée, le nommé Alphonse Fossion, 30 ans, d'Andenne s'engageait sur la voie du tram juste au moment du passage de celui-ci et fut tamponné et trainé sur une longueur de plusieurs mètres.

Lorsqu'on le releva, il avait cessé de vivre. Il semblerait que le malheureux, voulant se garer d'une automobile, n'ait pas entendu arriver le tram.

L'AMI DE L'ORDRE 16/11/1904

COUVIN ACCIDENT TERRIBLE

Des ouvriers du tram sont actuellement occupés à terminer des travaux entre Couvin et Le Bruly. Hier lundi, vers 5 heures du soir, le wagon qui ramène à Pernelle les ouvriers de Couvin se mit en marche, mais, arrivé au lieu-dit "Forge de Pernelle", une secousse précipita les ouvriers hors du wagon.

Le nommé Constant Renier, âgé de 51 ans, qui avait été projeté en avant du wagon, fut écrasé par celui-ci et coupé en deux. Il laisse une veuve et deux petits enfants. Plusieurs autres ouvriers furent légèrement blessés.

L'AMI DE L'ORDRE 28/11/1904

CUL-DES-SARTS

La section de Cul-des-Sarts (Village) à Petite Chapelle du chemin de fer vicinal de Chimay à Cul-des-Sarts, avec prolongement vers Petite Chapelle, sera livrée à l'exploitation le 1er décembre prochain pour le service des voyageurs et des marchandises.

L'AMI DE L'ORDRE 22/12/1904

S.N.C.V. TIRAGE DU 20 DECEMBRE

Le n° 223484 est remboursable par 10.000 frs, le n° 21351 par 1.000 frs, le n° 33945 par 500 frs, les n° 64204 et 106255 par 250 frs.

Deux séries de numéros sont remboursables respectivement par 150 et 120 frs.

L'AMI DE L'ORDRE 31/12/1904

CHEMIN DE FER VICINAL D'EGHEZEE A SAINT-DENIS-BOVESSE

Un arrêté ministériel du 28 décembre accorde une réduction de 50% sur les prix des billets simples sur le chemin de fer vicinal d'Eghezée à St-Denis-Bovesse aux membres des sociétés qui voyageront les 10 et 15 janvier, les 15 et 19 avril 1905 dans les conditions prévues par l'article 11 des règlements généraux (fascicule A) applicables aux chemins de fer vicinaux.

Les prix minima à percevoir sont fixés comme suit:
voyages simples: 1ère cl. 0 fr.35 2ème cl. 0 fr.25.
voyages aller et retour: 1ère cl. 0 fr.60 2ème cl. 0 fr.40.

L'AMI DE L'ORDRE 11/1/1905

POIGNET EMPORTE

Un terrible accident est arrivé hier soir vers 4 heures aux travaux du vicinal Dinant-Florennes.

Les frères Bertrand, de Dinant, avaient placé des mines pour faire sauter des rochers.

La mine n'explosant pas, Victor Bertrand s'en approcha pour se rendre compte du motif. A ce moment, la déflagration se produisit, enlevant net le poignet du malheureux.

Son frère a failli aussi être blessé.

Victor Bertrand est âgé de 22 ans et célibataire.

L'AMI DE L'ORDRE 19/1/1905

VICINAL COURRIERE-OHEY

Ce 18 janvier, à 11 heures, à la S.N.C.V., 14, rue de la Science à Bruxelles, a eu lieu l'adjudication relative à la construction de la section de Courrière à Ohey (chemin de fer vicinal de Courrière à Ben Ahin) Estimation: 228.168,65 frs - Cautionnement: 23.000 frs.

Nicodème à Le Roux: 206.142 frs - Davreux à La Hestre: 219.720 frs - Lemahieu à Beernem: 219.950 frs - Rossignon à Marche: 227.100 frs - Delcourt à Anthée: 233.867,63 frs et Mathot à Hamois: 234.540 frs.

L'AMI DE L'ORDRE 8/2/1905

CHEMINS DE FER VICINAUX

Des arrêtés ministériels ont approuvé des plans d'emprises afférents à des terrains nécessaires à l'établissement de chemins de fer vicinaux de:

Courrière-Ben-Ahin: Commune d'Assesse: arrêté du 5 novembre - Commune d'Ohey: arrêté du 19 novembre - Commune de Gesves: arrêté du 26 novembre.
Bouillon-Corbion: Commune de Bouillon: arrêté du 5 novembre - Commune de Corbion: arrêté du 18 novembre.
Lesves-Warnant: Commune de Bioul: arrêté du 5 décembre.
Dinant-Florennes: Commune de Morville: arrêté du 30 novembre.

L'AMI DE L'ORDRE 10/2/1905

CHEMINS DE FER VICINAUX

Par arrêté royal du 30 janvier, la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux est déclarée concessionnaire du chemin de fer vicinal de Namur (Station) à Namur (Citadelle).

Le même arrêté approuve la délibération du conseil communal de Namur en date du 8 avril 1904 relative à son intervention au montant de 222.000 francs dans la formation du capital afférent à cette ligne vicinale.

Il fixe à 111.000 francs la part d'intervention de l'Etat.

L'AMI DE L'ORDRE 11/2/1905

COUVIN EPOUVANTABLE ACCIDENT

Un épouvantable accident est arrivé hier sur la voie du vicinal de Couvin à Cul-des-Sarts, vers 10 heures du matin, à 250 mètres environ du en aval du point d'arrêt de Lahonry.

Le tram venant de Bruly, composé de deux voitures et d'un fourgon, avait dépassé ledit point d'arrêt et arrivait dans un des tournants très nombreux dans cette vallée, quand le machiniste entendit le sifflet de la locomotive qui fait le service des travaux. Celle-ci venait en sens contraire remorquant en vitesse trois wagons chargés de pierres.

Le machiniste du train de voyageurs comprit à ce coup de sifflet le danger extrême. Il vit l'autre tram arriver sur lui. Fidèle à son devoir, il renversa la vapeur, serra les freins et siffla en criant au chauffeur: sauvez-vous.

Le train de voyageurs était presque arrêté quand le choc se produisit, l'autre tram n'ayant pu ralentir son allure. Ce fut épouvantable. Un des wagons chargé de pierres entra dans le tablier de la machine du train de voyageurs écrasant le machiniste contre la chaudière. La première voiture se souleva sur ses butoirs contre le tablier arrière de la machine et retomba heureusement sur les rails, les voyageurs de la seconde voiture furent précipités sur le plancher et en dessous des banquettes.

Mr Thomas-Philippe, administrateur du tram, se trouvait sur la plateforme avant de la première voiture. Il vit le péril venir. Le choc passé, voyant le train sur lequel il se trouvait remonter vers Lahonry, il se précipita courageusement sur la chaudière de la machine, saisit la manivelle et arrêta le tram qui à cet endroit se trouvait au dessus d'un remblai de dix mètres.

Sur dix personnes qui se trouvaient dans le tram, cinq furent blessées dont deux assez grièvement à la tête: Mr Louis Charlier, secrétaire communal à Bruly et Mr le Curé de Frasnès qui, malgré son horrible blessure, se rendit auprès du machiniste expirant pour y remplir les devoirs

de son ministère.

Les voyageurs non atteints s'employèrent au mieux à secourir les blessés. Ce n'est qu'après un temps assez long que l'on parvint à retirer le cadavre du machiniste lequel tenait encore le frein en main. C'est un nommé Bihay, âgé de 24 ans, des plus rangés et des plus honnêtes, engagé depuis quelques semaines seulement.

Cette malheureuse victime du devoir laisse une veuve enceinte et un enfant de deux ans.

La machine servant à conduire les matériaux se rendit immédiatement à Couvin pour y quérir les docteurs Lambotte et Jacquemain qui soignèrent les blessés.

L'AMI DE L'ORDRE 14/2/1905
COUVIN L'ACCIDENT DE TRAM

Le Parquet de Dinant est descendu à Lahonry samedi dernier, pour y commencer son enquête.

Une deuxième descente de Justice doit avoir lieu ce matin au même endroit où se trouvent encore, sur une voie d'évitement la machine, les voitures et le fourgon endommagés.

L'AMI DE L'ORDRE 28/3/1905
SALZINNES TERRIBLE COLLISION DE TRAMS

Depuis le 21 mars, un tram supplémentaire, dit "trams des ouvriers", part de Namur à 7 heures 07 et se croise à Salzinnes avec un tram venant de Saint-Gérard.

Le machiniste de ce dernier tram oublia-t-il qu'un nouveau service était organisé et qu'il devait attendre au croisement le tram venant de Namur ? C'est probable, car il continua sa route.

Dans la courbe, la rencontre se produisit. Le chauffeur du tram venant de Namur eut le temps de sauter à terre. Le mécanicien, Joseph Patigny, avait vu que la collision était inévitable. Restant courageusement au poste, il serra les freins et fit fonctionner le sifflet d'alarme. IL était malheureusement trop tard.

Les deux locomotives se heurtèrent en un choc formidable répercuté sur toutes les voitures et renversant les voyageurs les uns sur les autres.

Mr Ferdinand Stiernon, forgeron aux ateliers de Ronet, sauta sur les machines et malgré le danger, jeta les feux. Il n'abandonna son poste que lorsque tout danger fut écarté. Déjà en 1893 et avec le même mécanicien il

avait accompli semblable acte de courage.

Dans le fourgon du tram de Namur, un incendie s'était déclaré. Il fut éteint par Mr Sébastien Billard, aiguilleur aux chemins de fer.

Immédiatement, on se porta au secours des victimes. Le mécanicien du tram de Malonne et son chauffeur étaient les plus mal arrangés. Le premier, Adelin Pirson, de Lesves, avait une contusion à l'épine dorsale, tandis que le second, Aimé Defosse, de Bois-de-Villers, plongé dans le coma, avait probablement des blessures internes. L'abbé Dubois, curé de Malonne, lui-même blessé, administra Adelin Pirson. Celui-ci et Aimé Defosse furent transportés à l'institut chirurgical de Jambes.

Nous sommes heureux de pouvoir dire que leur état est relativement satisfaisant. Les autres blessés, atteints de blessures légères, ont été soignés par le docteur Fronville.

Les machines ont pu être remorquées vers le dépôt de Malonne. L'une a l'avant défoncé tandis que l'autre à son arrière en pièces.

Le Parquet de Namur, composé de Mr Capelle, Procureur du Roi, et Mr Marissiaux, Juge d'Instruction, s'est rendu sur les lieux aux fins d'enquête.

L'AMI DE L'ORDRE 29/3/1905

L'ACCIDENT DE SALZINNES

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que MM. Pirson et Defosse, les plus grièvement blessés lors de la collision de trams à Salzinnes avant-hier, sont ce matin aussi bien que possible.

Tous deux sont encore à l'institut médico-chirurgical de Jambes mais ils sont considérés comme hors de danger.

L'AMI DE L'ORDRE 11/4/1905

UNE BONNE NOUVELLE

On annonce que le prolongement de la ligne vicinale Andenne-Sorée vers Ciney d'une part et vers Marche (par Humain) d'autre part, est décidée.

Cette nouvelle sera très certainement favorablement accueillie dans les cantons d'Andenne et de Ciney et vaudra à notre excellent gouvernement la reconnaissance des populations intéressées.

L'AMI DE L'ORDRE 5/5/1905

NAMUR TRAVAUX

Parmi les grands travaux préconisés par la Chambre de Commerce de Namur, nous relevons l'organisation d'un réseau de trams électriques.

L'AMI DE L'ORDRE 15/5/1905

AUX VICINAUX

Monsieur Bellefroid, ingénieur provincial à la S.N.C.V., vient d'être l'objet de la part de son personnel d'une touchante manifestation. Les membres de ce personnel se sont réunis pour lui offrir son portrait en témoignage de leur sympathie, de leur attachement et de leur respect.

Mr Robert, doyen des employés, ratraça la carrière importante du héros de la fête au service de la Société Nationale

C'est lui en effet qui a étudié et construit les premières lignes vicinales de notre pays: Andenne-Eghezée, Andenne-Samson, Melreux-Laroche, Poix-St-Hubert. A ces lignes sont venues d'ajouter quantité d'autres qui sillonnent actuellement notre province.

Mr Robert a heureusement retracé l'activité de la vie de Monsieur Bellefroid et a dit aussi son affabilité à l'égard de son personnel et l'intérêt qu'il a toujours témoigné à l'égard de ses employés.

Enfin, il a associé à cette belle manifestation Madame Bellefroid qui comme lui a gagné la sympathie de tous. Une superbe gerbe de fleurs lui a été offerte.

Est-il besoin d'ajouter que le vin le plus généreux a coulé et qu'on s'est séparé bien tard.

Nous voeux les plus sincères accompagnent Mr Bellefroid dans sa retraite.

L'AMI DE L'ORDRE 31/5/1905

AU FUNICULAIRE

Nous informons le public que le funiculaire fonctionnera tous les jours régulièrement pendant toute la saison, à partir du jeudi 1er juin.

L'AMI DE L'ORDRE 5/6/1905

A LA PLANTE

Sur la route de la Pairelle, près de la Caracole, il existe un véritable bournier où stagnent des eaux croupies et d'où s'élèvent des miasmes pestilentiels.

L'administration oppose à toutes les demandes l'exception d'incompétence.

L'administration des Ponts et Chaussées continuera à dormir imperturbablement du sommeil du juste.

Tout cela ne fait pas l'affaire des habitants.

Signalé à qui de droit.

L'AMI DE L'ORDRE 9/6/1905

VICINAL DINANT-FLORENNES

La Société Anonyme pour l'exploitation de Services Publics est agréée comme concessionnaire de l'entretien et de l'exploitation du chemin de fer vicinal de Dinant à Florennes.

L'AMI DE L'ORDRE 16/6/1905

COUTISSE UN TRAM EN PANNE

Mardi, des mauvais plaisants ont enduit de savon noir les rails du vicinal dans la montée de Sainte-Begge.

Le tram arrivant à cet endroit à 1 heure 45 s'est trouvé dans l'impossibilité d'avancer et ce n'est qu'après un long travail qu'il put se remettre en marche.

La Gendarmerie d'Andenne recherche activement les auteurs de cet acte stupide.

L'AMI DE L'ORDRE 3/7/1905

GROTTES DE HAM ET DE ROCHEFORT

Grâce à une heureuse combinaison et au chemin de fer vicinal circulant entre Han-sur-Lesse et Rochefort, le voyageur peut ainsi maintenant visiter la matinée les parties les plus intéressantes de la Grotte de Rochefort et se rendre l'après-midi à Han-sur-Lesse.

L'AMI DE L'ORDRE 8/7/1905

AU FUNICULAIRE

La direction informe le public que dimanche 9 juillet, le funiculaire fonctionnera régulièrement sans interruption de 7 heures du matin jusque 10 heures du soir et les autres jours de 8 heures du matin à 8 heures du soir.

Le Directeur
Eugène Antoine

L'AMI DE L'ORDRE 17/7/1905

UNE COLLISION

Samedi, vers 11 heures du matin, rue de l'Ange, un tram-car appartenant à Mr Hastire et conduit par Mr J.B. Frère, a heurté au passage un chariot de campagnard.

Une femme qui se trouvait sur le chariot a été blessée à la jambe mais peu grièvement. C'est une journalière de Beez, nommée Marie Joseph, âgée de 23 ans.

L'AMI DE L'ORDRE 19/7/1905

NOS TRAMS ELECTRIQUES

Les plans destinés à servir aux négociations entre l'administration communale et la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux au sujet de l'établissement de trams électriques à Namur sont déposés à l'hôtel de ville (bureau administratif des travaux publics)

M. l'Echevin Saintraint vient d'en informer les membres de la commission du conseil communal. Les commissions des travaux publics, des finances et de l'industrie et du commerce auront le 27 juillet une séance concernant cet objet à laquelle assistera Mr de Burlet, directeur général de la S.N.C.V.

Cette nouvelle sera accueillie avec plaisir par la population.

Vous souhaitons que les efforts de l'honorable échevin des travaux publics arrivent bientôt au succès attendu.

Avec ses amis de l'administration communale, il aura bien mérité de la Ville de Namur.

L'AMI DE L'ORDRE 21/7/1905

ON NOUS ECRIT:

Les vingt minutes que le tram à vapeur a employées pour atteindre l'esplanade de la Citadelle, nous n'aurions pu les passer plus agréablement qu'en face du magnifique tableau qui s'esquissait aux portes de Salzinnes et qui se chargeait de belles couleurs au fur et à mesure que nous nous élevions.

Malheureusement, il est à regretter que le vicinal ne fasse pas arrêt de quelques secondes au dernier détour avant d'attendre le "Milieu du Monde".

De cette manière, les touristes qui visitent Namur et font l'ascension de la Citadelle par le vicinal ne manqueront pas de braquer leurs jumelles sur un des plus beaux sites de la poétique ville mosane.

Deux touristes bruxellois.

L'AMI DE L'ORDRE 8/8/1905

MALONNE UN IRRASCIBLE VOYAGEUR

Vendredi soir, le garde Patiny, du chemin de fer vicinal, ayant fait remarquer à un voyageur, le nommé Georges G..., de Malonne, qu'il avait pris place dans un compartiment de première classe alors qu'il n'était muni que d'un coupon de deuxième classe, reçut pour toute réponse une gifle dans la figure.

Procès-verbal a été dressé à charge de cet irascible voyageur.

L'AMI DE L'ORDRE 22/8/1905

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS
DE FER VICINAUX

Emission de 250.000 obligations à primes de 120 francs chacune.

Tirage du 21.8.1905

Le numéro 130.447 est remboursable par 25.000 francs.
Le numéro 132.347 est remboursable par 1.000 francs.
Le numéro 210.287 est remboursable par 500 francs.
Les numéros 162.071 et 238.662 sont remboursables par 250 francs.

Vingt autres numéros sont remboursables par 150 francs.

L'AMI DE L'ORDRE 28/8/1905
LE VICINAL DINANT-FLORENNES

On annonce comme certaine pour le 15 septembre prochain la mise en exploitation du vicinal Dinant-Florennes.

L'AMI DE L'ORDRE 29/8/1905
CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR

Monsieur Requette, secrétaire, donne lecture du rapport de la Commission.

Le service des travaux propose diverses modifications au projet présenté par la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux. Celle-ci admet, sous certaines conditions, ces modifications.

Certaines des parties du réseau englobent l'actuelle exploitation par les trams à vapeur en transformant à l'électricité.

La ville, d'après ce projet, sera parcourue dans toutes ses artères par les tramways, avec tronçons à Saint-Servais et Jambes.

La traction se fera par trolley avec départs fréquents. Le tarif i-rait de 10 à 25 centimes.

Le rapport conclut à l'admission des propositions venues de la part de la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux.

Après de nombreux échanges de vues, le projet mis aux voix est adopté.

L'AMI DE L'ORDRE 30/8/1905
COLLISION

Hier, rue de l'Ange, le tram-car de Mr Hastire, conduit par Mr Léopold Thiry, est entre en collision avec un tombereau conduit par Mr Constant Dache, maçon à Suarlée.

Le tombereau a reculé dans la vitrine de Mr Léopold Mélin, demeurant au n° 79 et l'a réduit en pièces.

L'AMI DE L'ORDRE 1/9/1905
AUX VICINAUX

On nous écrit:

"Le service d'été prend fin le 15 septembre sur la ligne de Wépion. Ne pourriez-vous vous faire l'écho des désirs des usagers en demandant que l'on maintienne le train de 12 heures 18 ou tout au moins qu'on ne recule pas de trois quarts d'heure le train qui conduit vers "la soupe" les plantois et les wépionnais occupés à Namur ?"

L'AMI DE L'ORDRE 29/9/1905
CHEMINS DE FER VICINAUX

On nous écrit:

" J'ai lu avec plaisir la lettre publiée dans l'Ami de l'Ordre afin d'obtenir de la Société des Vicinaux le maintien après le 14 septembre du tram partant de la Gare à 12 heures 18 pour Wépion. Ce tram est indispensable attendu qu'il correspond à l'heure du dîner pour presque tous les voyageurs. Je m'attendais à voir figurer dans le journal un communiqué de la direction des Vicinaux accordant cette faveur, mais jusqu'à l'heure actuelle rien n'a encore paru. Croyez-vous que si vous reveniez à la charge, nous n'obtiendrions pas satisfaction ? "

L'AMI DE L'ORDRE 3/10/1905
VELAINE-SUR-SAMBRE HORRIBLE ACCIDENT DE TRAM

Dimanche soir, un houilleur de 49 ans, J.B. Remy, revenait de la kermesse d'Auvelais où il s'était passablement amusé.

Circulant sur la ligne vicinale, il fut renversé par la machine d'un tram, roula sous les roues. Le tram qui roulait à toute vitesse ne put stopper qu'après une assez grande distance.

Quand on arriva à son secours, les lanternes éclairèrent un horrible spectacle. Remy avait été coupé en deux. Son cadavre a été ramené à son domicile.

L'AMI DE L'ORDRE 9/10/1905

CHEMINS DE FER VICINAUX

La Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux mettra en adjudication le 8 novembre prochain l'entreprise des travaux de construction de la ligne de Warnant à Lesves.

Le coût de ces importants travaux est évalué à 437.372 francs.

L'AMI DE L'ORDRE 12/10/1905

CHEMINS DE FER VICINAUX

Par arrêté royal du 29 septembre dernier, la Société Anonyme des Chemins de Fer Régionaux, dont l'administrateur-délégué est Monsieur Leclercq, industriel à Namur, a été agréée comme concessionnaire de l'exploitation de la ligne de Vielsalm-Lierneux.

L'AMI DE L'ORDRE 25/10/1905

LE VICINAL DE FOSSES A JEMEPPE

La Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux, pour satisfaire à la demande des communes intéressées, vient de solliciter du Gouvernement la prise en considération de la ligne de Fosses à Jemeppe-sur-Sambre, par Ham-sur-Sambre.

Le capital de ce chemin de Fer Vicinal sera fusionné avec ceux de la ligne de Warnant à Lesves (concedée) et de Lesves-Sart-St-Laurent-Fosses, déjà prise en considération.

Voilà une bonne nouvelle pour les nombreuses populations de la Basse-Sambre !

L'AMI DE L'ORDRE 2/11/1905

LES VICINAUX

La Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux mettra en adjudication le 6 décembre prochain, l'entreprise des travaux de construction de la section de Neupont à Gembes du prolongement jusqu'à Graide de la ligne vicinale de Rochefort à Wellin.

Le coût des travaux est évalué à 295.549 francs.

L'AMI DE L'ORDRE 26/12/1905

LIGNE VICINALE NAMUR-FORVILLE

On nous écrit:

"Au moment où la ville de Namur et toutes les communes qui ont contribué à la construction de la ligne Namur-Forville sont appelées à augmenter le capital, pourriez-vous nous dire pourquoi depuis le 15 mai 1902, date de l'inauguration de cette ligne, nous devons toujours payer 6 centimes par kilomètre, alors que sur toutes les lignes vicinales de Belgique on ne paye plus que 5 centimes après la première année d'exploitation ?

Cependant, le boni de la ligne était de 38.000 frs en 1904 et dépassera 40.000 francs en 1905.

C'est une excellente voie de communication. Elle nous rend d'immenses services. Elle est pittoresque et bien entretenue.

Nous serions au comble de nos vœux si le prix du parcours était réduit à 5 centimes le kilomètre.

Pouvons-nous l'espérer ? "

L'AMI DE L'ORDRE 27/12/1905

AUX GROTTES DE HAN

Un arrêté royal du 7 décembre 1905 autorise le conseil communal de Han-sur-Lesse à vendre à la Société des Grottes de Han, une étendue de bois dits "Rocher de Faules" et "Golettes de Faules", pour l'établissement d'un chemin privé destiné à relier la gare du chemin de fer vicinal à l'entrée des Grottes.

L'AMI DE L'ORDRE 4/1/1906

IMPRUDENCE PUNIE

On sait la mauvaise habitude qu'ont les gamins de courir derrière les trams en s'accrochant aux balustrades ou même de sauter sur les marchepieds.

Hier, au boulevard Cauchy, un enfant qui s'était livré à ce jeu imprudent, est tombé et s'est blessé, heureusement de façon peu grave.

L'AMI DE L'ORDRE 6/1/1906

LE VICINAL DINANT-FLORENNES

Des abonnements ordinaires, valables pour trois mois, six mois, neuf mois et un an seront délivrés sur le chemin de fer vicinal Dinant-Florennes, aux prix fixés par le nouveau barème.

L'AMI DE L'ORDRE 11/1/1906

LES CHEMINS DE FER VICINAUX

Grâce aux députés catholiques, l'arrondissement de Dinant a obtenu de 1901 à 1906 la ligne vicinale de Dinant-Florennes, celle de Wellin, celle de Lesves-Warnant, le vote du chemin de fer vicinal Alle-Bohan, l'étude définitive du prolongement de la ligne Andenne-Scrée jusqu'à Ciney et la mise à l'étude du projet d'embranchement d'Ohéy à Havelange.

Peu d'arrondissements sont aussi favorisés !

L'AMI DE L'ORDRE 17/1/1906

CONSEIL COMMUNAL LES TRAMWAYS URBAINS

Le conseil a entendu le rapport des commissions.

Celles-ci se sont trouvées en présence d'une proposition de cinq sections nouvelles: place d'Armes-La Plante, place d'Armes-Jambes, place d'Armes-Gare, Gare-Salzennes, Gare-St-Servais, une seule ligne restant en ville pour desservir les principales rues. Le mode de traction serait laissé au concessionnaire, au besoin par chevaux pendant les premières années.

Le délai d'achèvement des trois premières sections serait de deux ans et de trois ans pour les deux autres.

L'horaire comporterait des départs au moins toutes les 30 minutes. Le prix serait de 10 centimes pour un parcours d'une section et de 15 centimes si on emprunte deux sections.

Les commissions repoussent toutes ces propositions de l'Electrorail et émettant l'avis qu'on demande au Ministre de l'Agriculture d'établir un système de traction électrique, au besoin par trolley, même en ville, ce système ne présentant aucun inconvénient.

Il y aurait trois lignes desservant toute la ville, Jambes, St-Servais, Salzinnes et le Fg St-Nicolas et se combinant avec les lignes de tram à vapeur.

Le Collège, à la demande des commissions a demandé à Mr de Burlet, directeur général des Vicinaux des renseignements à ce sujet et les commissions proposent que le Conseil se mette dans l'entretemps et sans attendre en rapport avec M. le Ministre de l'Agriculture.

Mr Cauchies donne lecture des conclusions de la commission quant aux propositions de la S.N.C.V. Celle-ci établirait des trams électriques à Namur. Le projet coûterait à la Société 1.140.000 frs, dont 230.000 pour la ligne de la Citadelle. La quote-part de la Ville serait de 153.000 frs moins 37.000 frs déjà souscrits pour la ligne de la Citadelle. Cette quote-part serait payable par annuités. Jambes et Saint-Servais, desservies également, ont déjà souscrit leurs quotes-parts.

Le rapport signale aussi que les prix seront modérés, que des abonnements seront créés, que les départs seront espacés de 15 en 15 minutes, qu'une ligne sera créée de La Plante à la Citadelle et que la Société Four-nira elle-même l'énergie nécessaire à la force motrice.

Les conclusions des commissions sont favorables et elles invitent le Conseil à voter la quote-part de la Ville.

Un long échange de vues s'engage alors et le Conseil décide de demander dans l'entretemps à la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux la confirmation écrite de ses propositions dans leur principe et dans leurs détails.

L'AMI DE L'ORDRE 24/1/1906

JEUX DANGEREUX

Hier au moment où passait vers La Plante le tram vicinal qui quitte Namur-Station à 14 h.02, un gamin de neuf ans, René Tonneau, rue Basse-Neuville à Namur, voulut sauter sur le marche-pied d'une voiture.

A cause de la gelée, il glissa et les roues lui broyèrent l'extrémité du pied gauche. Il s'est également brisé la jambe gauche au dessus du genou .

Après avoir reçu les premiers soins, il a été conduit à l'hôpital.

L'AMI DE L'ORDRE 28/1/1906

UN ESCROC

Nous mettons le public en garde contre les agissements d'un individu qui commet des escroqueries en se faisant passer pour un agent de la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux.

Cet individu a abusé de la confiance de plusieurs personnes à Saint-Gérard et à Marchovelette.

Il porte le bras droit en écharpe.

L'AMI DE L'ORDRE 31/1/1906

ANDENNE ACCIDENT MORTEL

Lundi soir, vers 7 heures, on a trouvé sur la ligne du chemin de fer vicinal d'Andenne un nommé Joseph Delcourt, terrassier, âgé de 41 ans, étendu sur la voie, les deux jambes coupées.

On le transporta immédiatement à l'hôpital où il mourut pendant la nuit.

L'AMI DE L'ORDRE 4/2/1906

AUX CHEMINS DE FER VICINAUX

Un arrêté ministériel approuve les plans d'emprises afférents à des terrains nécessaires à l'établissement du chemin de fer vicinal Rochefort-Wellin-Graide.

L'AMI DE L'ORDRE 12/2/1906

SPY UN TRAM BLOQUE

La neige a bloqué pendant près de cinq heures samedi entre Onoz-Spy et Fleurus le tram vicinal qui part de Namur à midi.

Malgré les deux locomotives qui le remorquaient, le tram est resté jusque 6 heures du soir dans une tranchée où le vent avait accumulé la neige sur une hauteur d'au moins un mètre.

L'AMI DE L'ORDRE 13/2/1906

ANTHEE UN TRAM BLOQUE PAR LA NEIGE

Dimanche, le tram vicinal Dinant-Florennes qui arrive à 2 heures 21 n'est arrivé à Dinant que vers 8 heures 1/2.

Entre Florennes et Anthée, la neige s'était élevée de 80 centimètres à un mètre.

Des ouvriers ont travaillé pendant six heures pour déblayer la voie.

L'AMI DE L'ORDRE 14/2/1906

LA NEIGE

A cause de la neige, le tram vicinal Vielsalm-Lierneux a cessé de circuler.

Le service des malles-postes est également supprimé et les postillons portent la correspondance à cheval.

La circulation est presque impossible aux environs de Lierneux.

L'AMI DE L'ORDRE 22/2/1906

TENTATIVE DE DERAILLEMENT

Dimanche soir, à l'arrêt de Hampteau, sur la ligne vicinale Melreux-Laroche, des individus restés inconnus ont poussé au travers de la voie principale un wagon chargé de bois qui stationnait sur une voie de garage.

Le dernier tram est venu se jeter sur l'obstacle.

Une voiture de voyageurs a été complètement démantibulée et c'est par une chance extraordinaire que les occupants de celle-ci sont indemnes.

L'AMI DE L'ORDRE 23/2/1906

COLLISION ENTRE TRAM ET VOITURE

Monsieur Gourdin, fils, boulanger à Namur, rentrait à Namur avec sa voiture par le boulevard Ad Aquam.

Le tram venait en sens inverse. A ce moment débouchait au trot de la rue Courte un attelage conduit par le nommé Achille Barbier.

Le tram heurta ce dernier et le projeta contre la charrette du boulanger qui fut renversée, son conducteur étant projeté sur le sol. Il n'est heureusement que légèrement blessé.

L'AMI DE L'ORDRE 27/2/1906

CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR

Monsieur Saintraint donne lecture de la lettre de Mr de Burlet, directeur général de la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux suite à la demande qui lui a été faite conformément aux résolutions du Conseil Communal.

Cette lettre donne satisfaction aux desiderata du Conseil Communal et Monsieur Saintraint conclut au vote immédiat du projet. Il donne aussi connaissance d'une lettre par laquelle Electroraïl conteste à la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux le droit d'exploiter des tramways urbains et revendique pour elle un droit de priorité.

L'échevin développe les raisons pour lesquelles la ville doit traiter avec la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux.

Le projet est voté par seize oui, pour un non et cinq abstentions.

L'AMI DE L'ORDRE 1/3/1906

LE VICINAL MELREUX-EREZEE

La Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux annoncera dans le courant du mois de mars l'adjudication des travaux de la section Melreux-Erezée du chemin de fer vicinal Comblain-la-Tour - Melreux - Manhay.

L'AMI DE L'ORDRE 10/3/1906

GRAND HOTEL DE LA CITADELLE

Dimanche 11 mars, à 3 heures de relevée, grande matinée artistique et scientifique donnée par le professeur Crispin et sa dame.

Entrée libre. Le funiculaire fonctionnera.

L'AMI DE L'ORDRE 21/3/1906

WEPION LE VICINAL

On a rétabli le tram de 5 heures du matin pour les ouvriers: c'est fort bien.

Depuis longtemps, les employés, bourgeois et fonctionnaires réclament, hiver comme été, un tram vers La Pairelle et Wépion à midi.

On leur donne un tram à 12 h.55. C'est un peu tard pour dîner. Encore, si les trams étaient réguliers! Mais souvent ils font des manoeuvres qui reculent d'autant l'heure d'arrivée. Tous les ennuis seraient évités si on avait un tram à midi.

Espérons que l'administration le comprendra. C'est son intérêt allié à celui du public.

Encore un môt: Pourquoi le tram de 5 heures du matin siffle-t-il sans discontinuer depuis Fooz jusque La Pairelle ? Est-ce un tram réveille-matin?

L'AMI DE L'ORDRE 25/3/1906

CAVALCADE DE LA MI-CAREME

La Société des Vicinaux organisera à l'occasion de cette fête des trams spéciaux au départ de Namur-Station:
vers St-Gérard à 17 h.17, 19 h.50, 20 h.04 et 22 h.25.
vers Fooz et Profondeville à 17 h.25, 18 h.55, 20 h.03 et 22 h.30.
vers Onoz-Spy à 17 h.22, 20 h.05 et 22 h.10.

L'AMI DE L'ORDRE 18/5/1906

MALONNE MEFAITS DE L'ORAGE

Le tram vicinal a été surpris et repoussé par le torrent.

Les voyageurs se sont trouvés les pieds dans l'eau sur l'île peu rassurante des wagons du tram. Un seul moyen de sauvetage: passer par une échelle, avec combien de difficultés et d'angoisse, à une lucarne du Pensionnat où des sauveteurs apparaissaient. Et voilà: comme sur un bateau qui sombre, les femmes passent d'abord avec les enfants, les hommes avec armes et bagages... puis le personnel.

Aujourd'hui cent hommes du 13ème de ligne sont venus déblayer la voie du tram et rétablir autant que possible l'état alarmant des routes.

L'AMI DE L'ORDRE 22/5/1906

WEPION LE VICINAL

Nous apprenons que l'administration communale s'est ralliée au projet de transformation du chemin de fer vicinal en tramway électrique.

Les pourparlers sont engagés à cette fin avec la Société des Vicinaux.

Le voeu exprimé par Monsieur le Ministre de Smet de Nayer sera donc prochainement réalisé.

L'AMI DE L'ORDRE 16/6/1906

AVIS

Le Funiculaire fonctionne régulièrement tous les jours.

L'AMI DE L'ORDRE 21/6/1906

Hier matin à Fleurus, le nommé Taton,; marchand de pommes de terre à Taillis-Prés, se disposait à franchir le passage à niveau près de la gare quand arriva à toute vitesse un tram venant de Namur.

Mr Taton qui se trouvait engagé sur la voie voulut faire faire demi-tour à son cheval, mais la pauvre bête fut prise à l'arrière-train par la machine et trainée sur 18 mètres.

Quant au conducteur, il avait sauté en bas de la voiture et est tombé dans le fossé. Il se plaint de douleurs internes et son état est inquiétant. Le cheval avait une valeur de 1.500 francs.

L'AMI DE L'ORDRE 13/7/1906

CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR

Mr Cartuyvels demande si les travaux des tramways électriques sont à la veille d'être commencés.

Mr Saintraint: Mr Rigaux, Ingénieur-directeur des Vicinaux, m'a promis que les plans - très longs à faire - seront finis dans trois mois. Deux employés y travaillent depuis un mois et demi.

L'année prochaine, l'exploitation urbaine aura commencé.

L'AMI DE L'ORDRE 23/7/1906

L'ACTE D'UN CHENAPAN

Hier soir, entre 8 heures et demie et 9 heures, le tram allant vers Namur passait à La Pairelle quand une pierre lancée avec une extrême violence pénétra par la portière ouverte et alla atteindre une jeune fille, Joséphine Denis, 17 ans, de Wépion, qui tomba évanouie et perdait du sang en abondance.

Tandis qu'on la ranimait, on battit les alentours pour trouver le coupable, mais sans succès. Une enquête est ouverte.

L'état de Melle Denis est actuellement satisfaisant.

L'AMI DE L'ORDRE 25/8/1906

CHUTE DANGEREUSE

Hier, vers 6 heures du soir, des enfants jouaient comme de coutume sur la passerelle du vicinal, laquelle - soit dit en passant - on ferait bien de leur interdire comme théâtre de leurs ébats.

Le petit Gustave Christophe, 11 ans, de la rue Bas de la Place, qui avait escaladé la balustrade, tomba d'une hauteur de 2 mètres 50 sur le sol où il resta assommé.

Il reçut immédiatement les soins du docteur Martin. Ce matin, son état est satisfaisant.

L'AMI DE L'ORDRE 10/10/1906

SAINT-SERVAIS ECHAPPES BELLE

Hier, vers 5 heures, un bambin jouait sur les voies du tram alors que le vicinal allait passer.

Sa soeur, un peu plus âgée, voulut aller le rechercher, mais à ce moment-là, le tram arriva et passa tout entier sur eux avant que le mécanicien ait pu arrêter, la pente étant très forte à cet endroit.

On juge de l'émotion de tous lorsqu'on vit se relever les deux enfants qui ne portent que quelques contusions sans gravité.

L'AMI DE L'ORDRE 27/10/1906

UNE COLLISION

Le tram de 3 heures 40 arrivait hier de Wépion à hauteur du Funiculaire.

Un tombereau conduit par un nommé Rahier longeait de très près la voie. Dès que le machiniste l'aperçut au tournant, il fit fonctionner le sifflet et serra les freins. Mais le véhicule fut néanmoins atteint à l'arrière et le conducteur, projeté sur le sol n'a eu qu'une légère blessure à la tête.

Quant aux dégâts matériels ils sont insignifiants.

L'AMI DE L'ORDRE 4/11/1906

MALONNE ACCIDENT DE TRAM

Entre les arrêts de Bauce et de Malonne, l'attelage appartenant à Mr Baquet, de Fosses, fut atteint par la locomotive du vicinal et réduit en miettes.

L'homme et les chevaux sont indemnes.

L'AMI DE L'ORDRE 30/11/1906

COLLISION A LA PLANTE

La charrette du messager Boigelot, de Bois-de-Villers, longeait hier vers 6 heures du soir la ligne du vicinal.

Quand le tram arriva, le conducteur gara son véhicule mais pas assez tôt. Son arrière fut atteint par le tram.

Il n'y a que peu de dégâts.

L'AMI DE L'ORDRE 5/12/1906

UNE COLLISION

Samedi, le tram n° 10 de la ligne Namur-Saint-Gérard, est entré en collision, au chemin de la Citadelle, avec une charrette conduite par un sieur Berlaimont, de Châtelet.

Par suite du choc, le véhicule a été renversé, mais il n'y a eu aucun accident de personnes et le charretier est sorti lui-même indemne de l'ac-

cident.

Procès-verbal a été rédigé à charge du charretier.

L'AMI DE L'ORDRE 6/12/1906

COUTISSE TENTATIVE DE DERAILLEMENT

Il y a quelques jours, de malfaiteurs inconnus ont tenté de faire dérailler le chemin de fer vicinal d'Andenne, dans la traversée de Coutisse.

Ils avaient déposé sur les rails sur une assez longue distance des pierres dont certaines pesaient jusqu'à 40 ou 50 kilogs.

La machine vint heurter les premiers obstacles et fut fort endommagée.

L'AMI DE L'ORDRE 28/12/1906

LESVES A COUPS DE COUTEAU

La nuit de dimanche à lundi, sur la route de Wépion à Lesves, vers 1 heure du matin, circulaient des ouvriers italiens occupés à la construction du vicinal.

Une dispute éclata entre deux de ceux-ci et l'un d'eux reçut de l'autre un coup de couteau à la tempe et au poignet droit.

Le Parquet a été informé.
